

GEORGES SEURE

---

# ÉTUDE

SUR QUELQUES TYPES CURIEUX

## DU CAVALIER THRACE

---

EXTRAIT DE LA *REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES*

Tome XIV, 1912, n° 2, 3 et 4.

---

**Bordeaux :**

FERET & FILS, ÉDITEURS, 9, RUE DE GRASSI

**Grenoble :** A. GRATIER & C<sup>e</sup>, 23, GRANDE-RUE

**Lyon :** HENRI GEORG, 36-42, PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU

**Marseille :** PAUL RUAT, 54, RUE PARADIS | **Montpellier :** C. COULET, 5, GRAND'RUE

**Toulouse :** ÉDOUARD PRIVAT, 14, RUE DES ARTS

**Lausanne :** F. ROUGE & C<sup>e</sup>, 4, RUE HALDIMAND

**Rome :** LOESCHER & C<sup>e</sup> (BRETSCHNEIDER & REGENBERG), 307, CORSO UMBERTO I

**Paris :**

ALBERT FONTEMOING, 4, RUE LE GOFF

Bibliothèque Maison de l'Orient



151555

# ÉTUDE

SUR QUELQUES TYPES CURIEUX DU CAVALIER THRACE

# ÉTUDE

## SUR QUELQUES TYPES CURIEUX DU CAVALIER THRACE

On sait combien est encore insuffisamment connu le dieu indigène des populations barbares thraco-mésiennes, appelé d'ordinaire *Dieu Chasseur* ou *Dieu Cavalier*.

Les *Documents inédits ou peu connus d'archéologie thrace*, dont j'ai commencé ailleurs<sup>1</sup> à publier une première série, contiennent un assez grand nombre d'*ex-voto* à cette divinité. Je reprends ici les plus curieux, afin de les étudier avec plus de détails<sup>2</sup>.

### § 1. — LE DIEU CHASSEUR ET LES NYMPHES.

A : *La curée au bord des sources, dans la forêt.* — B : *Confusion des Nymphes avec les Matronae et les Junones, les femmes voilées des stèles funéraires, etc.* — C : *Confusion du Dieu Chasseur avec les chasseurs légendaires de la plastique grecque, les cavaliers de l'armée romaine, les éphèbes à cheval figurés sur les monuments funèbres, etc.*

[Nos 83 à 85]. *Collection Abramoff*, à Sofia. — Trois reliefs.

Le numéro 85 n'est pas une représentation du Cavalier. Mais, à cause de l'identité dans la provenance et dans plusieurs détails, il y a intérêt à le publier en comparaison avec les Cavaliers des numéros 83 et 84, qu'il sert à expliquer. Quant à ces deux Cavaliers, leur ressemblance, au dire du premier éditeur<sup>3</sup>, est suffisante, malgré quelques variantes qui seront indiquées plus

1. *RA*, 1911<sup>2</sup>, pp. 301-316 et 423-449; la suite au cours de l'année 1912.

2. J'indiquerai entre crochets la numérotation qu'ils portent dans la publication d'ensemble, où sont résumées les conclusions de la présente étude.

3. M. Kazarov, professeur à l'Université de Sofia (dans le tome I, 1910, p. 111-115, du *Bulletin de la Société archéologique bulgare : Izvestia na bulgarskoto archeologičesko Droujestvo*).

loin, pour que la figure 1 puisse valablement les représenter tous deux.

Provenance commune aux trois reliefs : Leskovetz, district de Berkovitz (Bulgarie du Nord).

La première plaque du Cavalier [n° 83] est anépigraphique. Elle offre l'image du dieu, en chlamyde flottante, galopant vers la droite. Il tient, de sa dextre baissée, par les pattes de derrière, un animal mort d'assez grosse taille sur lequel se précipitent deux chiens.

La seconde plaque [n° 84] est celle qui est reproduite ci-contre (fig. 1).



FIG. 1.

Elle est analogue à la précédente, sauf les complications suivantes :

1° Derrière le Cavalier marche un homme, qui s'accroche à la queue du cheval, figurée très fournie et fort longue.

2° Derrière la tête du cheval apparaît un relief de forme demi-circulaire, qui constitue comme une auréole.

3° En avant du cheval, au second plan, se devine la silhouette

de deux femmes très grossièrement indiquées. Elles se présentent de face, la tête voilée, le corps enveloppé dans un ample manteau où s'enroule leur bras gauche pendant. Le geste du bras droit reste indiscernable; mais il semble bien que la main droite tient un objet de forme arrondie, fruit ou coupe.

Dimensions :	Hauteur :	Largeur :	Épaisseur :
[N° 83]	0 <sup>m</sup> 18	0 <sup>m</sup> 14	0 <sup>m</sup> 02
[N° 84]	0 <sup>m</sup> 22	0 <sup>m</sup> 21	0 <sup>m</sup> 025

1. M. Kazarov prétend qu'il s'agit d'un lièvre. Mais comme dans l'animal représenté sur notre figure 1 il propose aussi, plus timidement, de reconnaître un lièvre, ce qui est manifestement impossible, j'ai cru pouvoir modifier la description en conséquence. Un argument décisif est que, sur tous les monuments analogues actuellement connus, l'animal porté par le Cavalier appartient à la catégorie des gros quadrupèdes. Ainsi qu'on le verra plus loin, il s'agit vraisemblablement d'une scène de curée terminant une chasse à courre où l'on a tué des animaux de forte taille (cerfs, daims, sangliers, ours, etc.).

L'inscription dédicatoire de la seconde plaque comprend deux parties :

- a) Sur le fronton : *Heroni sancto.*  
 b) Sur la plinthe : *Ant. Mercurius eq. n. c. p.*  
*ex v. p.*

Les lettres sont très frustes ; celles du côté droit de la plinthe sont partiellement indistinctes sur la photographie : je m'en tiens donc à la lecture de M. Kazarov, qui avait le monument sous les yeux.

La forme *Heron*, pour le nom du Cavalier, apparaît sur un certain nombre d'*ex-voto* à ce dieu ; elle semble particulière aux dédicaces écrites en latin<sup>1</sup>.

La majorité de ces monuments, ainsi qu'il résulte de la liste ci-dessous où ils sont réunis<sup>2</sup>, provient de pays étrangers à la Thrace<sup>3</sup> ; les donateurs sont souvent des soldats<sup>4</sup>. L'épithète

1. Un seul relief du Cavalier porte le même nom en grec : "Ὀλυμπιος Ἡρώωνι εὐχῆν (BCH, 1900, p. 374 — Bithynie). — Cf. cependant un *ex-voto* de Théra (CIG *Maris Egeae*, 886) : Ἀγάπημα Ἐπαρροδίτου, Ἡρώωνα ; en même temps que cet *ex-voto* fut trouvée une poignée portant le mot Ἡρώωνος (Arch.-Epigr. Mitth., 1894, p. 18, n° 32).

Rien ne prouve que la forme *Heron*, au lieu de constituer une déformation barbare du titre si fréquemment donné au Cavalier : ἦρωας, ne soit au contraire l'orthographe rationnelle du nom divin dans la langue thrace. Il est fort possible que ce soient les Grecs qui, selon une habitude dont il y a tant d'autres exemples, auraient transformé un vocable barbare en un mot de leur langue. Par ce moyen, ils obtenaient une épithète ayant pour eux un sens d'autant plus raisonnable que sur leurs monuments funéraires le mort héroïsé, ἦρωας, est souvent figuré sous la forme d'un cavalier. Or, il n'est pas douteux que l'image funéraire grecque du cavalier héroïsé ait influencé, pour le nom comme pour les détails du costume et de l'attitude, l'image votive thrace du Cavalier divinisé. Les inscriptions grecques orthographient parfois de manière différente le nom du Dieu Cavalier, qu'elles appellent Ἡρώων (ci-dessus, début de la note), Ἐρωας (Dimitsas, Macéd., n° 1065 ; Ἐρωας εὐχῆν), Ἐρωας (Sbornik, 1892, p. 82, n° 22 ; Ἐρωας εὐχῆν) et même Ἡρωας (coll. Stamoulis, BCH, 1912, n° 43 ; Ἡρωας). Ces variations prouvent surabondamment qu'il s'agit d'une transcription en grec d'un mot étranger.

2. I. — *Heroni* : — a) *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 106, n° 152, fig. 86 (Lieublen) — b) *Ibid.*, p. 111, n° 160, fig. 90 (Karaïsen) — c) *CIL*, III, 12391 (Konin) — d), e), f) *Ibid.*, 7530, 7534, 7592 (Roumanie) — g) *Sbornik*, 1892, p. 80, n° 75 (Roustchouk). Dans ce dernier, le nom du dédicant n'a pas été déchiffré : il s'agit, je crois, d'un soldat, et le texte publié : *MARQVIAVVS LECTIVOTSOL* me paraît pouvoir être restitué : *M. A[u]r. Qui[et]u[s] vs (= veteranus) leg. [I]t (alicae) I vot(um) sol(vit)*.

II. — *Heroni sancto* : — h) *Sbornik*, 1900, p. 19, n° 26 (Deusene).

III. — *deo sancto Heroni* : — i), j), k) *CIL*, VI, 2803 à 2805 (Rome). On remarquera que le premier contient en outre une dédicace à une déesse dont le nom est perdu : *deae.... re* (cf. ci-dessous, p. 10, note 1).

IV. — *deo Heroni* : — l) *CIL*, III, 8147 (Serbie).

V. — *Heroni invicto* : — m) *CIL*, III, 12463 (Roumanie).

VI. — I. O. M. *Heroni* : — n) *Arch. Ertelitö*, 1906, p. 241 (Hongrie).

3. 8 exemplaires sur 14 ; note 2 ci-dessus : d), e), f), i), j), k), l), m).

4. 8 cas manifestes sur 14, sans compter ceux où l'indication est insuffisante ou douteuse ; note 2 ci-dessus : a), d), e), f), g), i), j), k).

*sanctus*<sup>1</sup> est plus rare : quant aux détails de la représentation, du moins dans les cas où ils sont décrits, — car trop fréquemment les archéologues négligent à tort d'analyser les plaques du Cavalier, dont ils méprisent sans doute la fréquence et la grossièreté, — ils sont souvent assez variés pour qu'on ne puisse pas prétendre que les reliefs constituent dans l'ensemble une classe à part. Les donateurs de langue latine, et en particulier les soldats qui honorent le dieu sous le nom d'*Heron*, ne se font pas de lui une image particulière : ils se l'imaginent sous les diverses formes où la fantaisie des sculpteurs locaux se complait<sup>2</sup>. Cette remarque aura, comme nous le verrons par la suite, son utilité.

Pour le nom du corps de cavalerie où servait le dédicant, M. Kazarov se borne à reproduire sans commentaires un essai de lecture dont l'auteur serait M. Filov : *n(umerus) c(ontario- rum) P(annoniorum)*. J'ignore sur quelles preuves ou références s'appuie cette interprétation. A supposer que les initiales soient certaines (le *c* est-il sûr?), on pourrait tout aussi bien songer, pour compléter le nom de l'armure, aux *cataphractarii*, et pour identifier la nationalité, aux *Parthes*, par exemple<sup>3</sup>.

Mais, comme je ne sache pas<sup>4</sup> que jusqu'à l'heure actuelle on

1. Aux quatre exemples cités à la page précédente, note 2, n<sup>o</sup> II et III, ajouter les deux suivants dans lesquels l'épithète est accolée à la forme usuelle *Herói* : — a) *DH* [Dumont-Homolle], p. 474, n<sup>o</sup> 114<sup>b</sup>, 13 (Rome). — b) *Izvestia russe*, 1905, p. 26 (Djoumaïa). Dans deux exemples uniques jusqu'à maintenant, Silvain identifié au Cavalier est appelé *sanctus* (*Izvestia Mouzel*, 1907, p. 78, n<sup>o</sup> 109, fig. 54; p. 81, n<sup>o</sup> 114. — Provenance commune : Asclépieion de Glava Panéga).

2. Ainsi le relief I a) possède l'indication silhouettée de deux femmes analogues à celles de notre monument; mais la scène de chasse diffère : le dieu ne tient pas à la main un animal tué; il perce de sa lance ceux qu'il poursuit. Le relief I b) au contraire est unique en son genre : il ne contient pas d'autre symbole que l'énorme serpent d'Asclépios.

3. Noter de plus que souvent le titre complet d'un *numerus* est indiqué au moyen de deux ethniques successifs, dont le premier est celui de la nation, le second celui de la ville ou de la tribu. Ainsi : *n. Brittonum Nemaningensium* (Brambach, *CIR*, 1751); — *n. Frisionum Aballavensium* (*ibid.*, 1293); — *n. Germanorum Divitensium* (*ibid.*, 1237). — Cf. encore : *n. Maurorum Aurelianorum* (*Not. Dign., Or.*, XL, 37).

4. J'ai consulté l'art. *Numerus* du *Dict. des Antiq.* (Cagnat); — les Tables du *CIL*, — l'art. de Stappers (*Milices locales dans l'Empire romain*, dans *Musée Belge*, 1903) — *La Rev. publ. épigr.* (1911, n<sup>o</sup> 15) a publié, d'après la même source que nous, et sans commentaire ni changements, le présent texte. M. Cagnat a bien voulu me dire qu'il n'apercevait aucune restitution satisfaisante des trois mots dont les initiales douteuses nous embarrassent.

connaisse un seul *numerus* dans lequel l'une des restitutions possibles pour le premier groupe se trouve combinée avec l'un des ethniques possibles pour le second groupe, je préfère abandonner ce petit problème, qui est actuellement dépourvu de solution satisfaisante.

J'insisterai au contraire sur le fait que la localité où furent trouvés les trois reliefs qui nous occupent paraît avoir possédé un sanctuaire du Dieu Cavalier. En 1906, on a découvert en ce même endroit un vase à libations en pierre, décoré de motifs floraux en relief<sup>1</sup>, et quatre fragments de plaques dédiées au Cavalier<sup>2</sup>. Ce sanctuaire agreste, situé au sud-est du village de Leskovetz, au lieu dit *Tchestaka*, devait être consacré, en même temps qu'au Cavalier, à d'autres divinités locales : ces divinités apparaissent non seulement sur le présent *ex-voto* [n° 84], mais sur le suivant [n° 85], qui, si l'on s'en tient aux déclarations de leur propriétaire, serait de même provenance. Le costume et l'attitude des déesses sont identiques dans les deux cas, seul le nombre diffère. Pour tenter de reconnaître et de dénommer les déesses, il est clair qu'il importe de ne pas séparer les deux images. C'est pourquoi j'en ai rapproché ici les figures et les descriptions, bien que les monuments n'appartiennent pas à la même série.

La troisième plaque [n° 85] est un relief anépigraphique d'exécution grossière. Elle paraît intacte, mais le sculpteur maladroit semble avoir été incapable de faire tenir la représentation complète dans les limites de la pierre qu'il s'était taillée. C'est ainsi que sur le côté gauche se devine l'indication des plis d'une robe appartenant à un personnage féminin dont le corps entier n'a pas pu trouver place dans le champ (*fig. 2*).

Hauteur : 0<sup>m</sup> 25 ; largeur : 0<sup>m</sup> 28 ; épaisseur : 0<sup>m</sup> 02.

Parmi les femmes représentées, il est probable que deux groupes doivent être distingués. Le premier se compose des trois personnages centraux, dont la taille est à peu près égale (dans la mesure où le permettaient l'inexpérience manifeste de

1. *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 134, n° 191, et fig. 110.

2. *Ibid.* — Cavalier « du type usuel », se borne à dire M. Dobrousky.

l'artisan et aussi la forme courbe de la partie supérieure du relief), et dont surtout le vêtement et l'attitude sont absolument identiques. Ces trois femmes portent le costume matronal : longue robe dont les plis nombreux recouvrent les pieds, ample manteau formant autour de la tête un voile, et autour de la taille un repli dans lequel s'insère le coude droit, la main



FIG. 2.

étant ramenée sur la poitrine. Le bras gauche est figuré pendant le long du corps, mais légèrement avancé sur la cuisse. L'attitude est celle des femmes drapées que l'archéologie moderne assimile avec les matrones romaines et les déesses auxquelles leur gravité a fait prêter semblable costume<sup>1</sup>. Il suffit de se

reporter au relief de la figure 1 pour voir que ce sont bien les mêmes femmes, mais au nombre de deux seulement, qui sont dessinées en avant du Cavalier.

Le second groupe comprend les figures plus petites qui occupent les extrémités de la représentation. Elles n'ont ni la même taille, ni le même costume (elles ne portent pas de manteau), ni le même geste. Les objets qu'elles tiennent à la main (celle de droite une patère, celle de gauche une corne d'abondance et un vase à anse pour l'eau lustrale) les désignent comme les suivantes ou, si l'on préfère, les adorantes ou les prêtresses des trois femmes du premier groupe, auxquelles tout nous invite à donner le nom de déesses.

Mais quelles sont ces déesses, et comment leur culte et leur représentation se trouvent-ils en relation avec le culte du

1. Cf. par exemple S. Reinach, *Répertoire*, types de *Héra*, *Déméter*, *Pudicité*, *Muses*, etc., et parmi les femmes drapées : II, p. 656, n° 9; p. 666, n° 5; p. 668, n° 3; — III, p. 193, n° 2; p. 194, n° 2 et 4; p. 197, n° 1 et 3, etc.

Cavalier, et avec l'une des variantes sculpturales des *ex-voto* qui lui sont dédiés?

Lorsque le Cavalier possède un sanctuaire commun avec un groupe d'autres déesses, ces déesses ordinairement sont les Nymphes<sup>1</sup>. C'est donc aux Nymphes qu'il conviendrait de songer dès l'abord. Mais les Nymphes ont dans l'art thrace un costume et une attitude traditionnels; au point de vue plastique, les artisans indigènes les ont généralement assimilées aux Grâces et aux Heures de la mythologie grecque: ou bien elles sont nues, et alors elles forment un groupe inspiré directement du groupe classique des Trois Grâces<sup>2</sup>, ou bien elles sont court vêtues et dansent en se tenant par la main, dans une position équivalente, mais non pas identique, à celle des Heures et des Saisons sur des reliefs célèbres<sup>3</sup>. Dans ce dernier cas, leur nombre est quelquefois porté de trois à quatre<sup>4</sup>.

Les reliefs qui figurent simultanément le Cavalier et les Nymphes du type ordinaire sont fort rares: on n'en connaît que deux exemplaires<sup>5</sup>. Par contre, les reliefs où le Cavalier est représenté accompagné de femmes identiques par le cos-

1. C'est ce qu'on a constaté dans les deux plus importants sanctuaires jusqu'à présent connus en Thrace et en Mésie Inférieure:

— 1° Au sanctuaire de Glava Panéga, où le Cavalier est adoré sous le nom d'Asclépios (description des 126 *ex-voto* dans *Izvestia Mouzei*, 1907, pp. 1-84) on a trouvé un relief des Nymphes (*ibid.*, p. 84, n° 125, fig. 64) avec une inscription que M. Dobrousky a lue Νύμφαις Ἀμουσίσσ[αις]; mais qui, sur la photographie, se lit clairement ΝΥΜΦΑΙΣ ΑΙΜΟΥΣΙΣΣΑΙΣ (en trois mots nettement séparés) = Νύμφαις Αἴμουσ Εἰσι... (ou Σισσι...). Le nom propre se continuait sans doute au bas du relief, dans la partie perdue: l'épithète de Nymphes de l'Hémus s'explique fort bien, Glava Panéga étant situé au nord de Teteven, sur le versant méridien du Balkan central.

— 2° Au sanctuaire de Saladinovo, consacré aux Nymphes (*BCH*, 1897, p. 120 suiv., 30 n°) on a trouvé un relief avec l'inscription |χυρί|αις Νύμφαις placée au-dessus d'un Cavalier (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 134, n° 190, fig. 109).

Il n'y a rien à tirer, ni pour le présent relief, ni pour le culte des Nymphes en Thrace, de l'article assez peu documenté de Ballentine dans *Harvard Studies* (1905, p. 77 suiv.: *Some phases of the cult of the Nymphs*).

2. *Répertoire*, I, p. 152, n° 2; *pl.* 346, n° 2.

3. *Ibid.*, I, p. 65, n° 3 (autel des Douze Dieux); p. 343, n° 3.

4. On se reportera aux nombreuses figures de l'article sur les Nymphes de Saladinovo cité à la note 1, 2°. — Ajouter *Sbornik*, 1900, pp. 65 à 71, fig. 33, 34, 36.

5. a) Cavalier et trois Nymphes dansantes en costume court: *Sbornik*, 1900, p. 72, fig. 38 = *BCH*, 1897, p. 122, fig. 4 (Pizos). — b) Cavalier et quatre Nymphes; même attitude et costume: *DH*, n° 62<sup>28</sup>, p. 364 (Novo Selo, près Iamboli).

tume et l'attitude à celles que nous trouvons ici sont très nombreux : tantôt une seule femme est indiquée, tantôt, comme dans le cas présent, il y en a deux<sup>1</sup>. Jamais, jusqu'à ce moment, leur nombre ne s'est trouvé supérieur à deux.

Toute la question est de savoir si ces femmes en costume matronal sont aussi les Nymphes. Leur accoutrement et leur attitude ne sont pas conformes au type usuel; mais elles pourraient justement constituer une série nouvelle. Leur nombre ne correspond pas non plus au nombre accoutumé; mais la figure 2 nous montre qu'il peut être aussi de trois. On pourrait donc penser que c'est par simplification que les

1. En voici la liste complète :

A. Une seule femme : a) ci-dessous, p. 32, [n° 86] fig. 4. — b) *DH*, n° 32, p. 332 (Philippopolis), avec l'inscription suivante, qu'on ne peut guère lire, comme le proposait Dumont : Κυρία ἦραι, ἦραι, Αἰλουτραίας εὐχὴν (sur cette lecture, voir page suivante, note 5). — c) *DH*, n° 33\*, p. 333 (Philippopolis), avec l'inscription : ἦραι... — Οὔραος εὐχὴν (je propose, au lieu de [Σο]ύραος, cette nouvelle lecture du nom propre, lirat de Οὐραός, attesté par Procope, de *Edif.*, IV, 16, Hémimont, n° 43 : τὸ (καύστρον) Οὐραίου, et par la forme latine *Ueus* : *DH*, n° 113, p. 470). — d), e), f) *Sbornik*, 1894, p. 80, n° 9 à 11, 3 exemplaires anépigraphes de provenance inconnue. — h), i), j), k), l), m), n) *Ibid.*, pp. 84-85, n° 36-42, 7 exemplaires anépigraphes (Aktcha Kaïrek, dans un sanctuaire du Cavalier). — o) *Ibid.*, p. 89, n° 61 (Imirli). — p) *Ibid.*, p. 93, n° 73, pl. XIV, 4 (provenance inconnue). — q) *Ibid.*, 1895, p. 321, n° 10 (Brezovo). — r), s) *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 126, n° 176, note 8 : 2 exemplaires anépigraphes (Bour-nousouz). — t) *Ibid.*, p. 130, n° 183 (Katounsko Konare), inscription : ἦραι Ἀσκληπιᾶδος δῶρον. — u) *Ibid.*, p. 56, n° 36, fig. 28 (Glava Panéga), inscription : Κυρία Ἀσκληπιῶ Σαλδοουσσῆν καὶ Ὑγιεία Κ. Ἀνθέστιας Οὐαλεριανῶς δῶρον. — v) *Ibid.*, p. 74, n° 75, fig. 47 (même provenance), inscription abrégée et peu claire, que je lis Κυρ(ίω) Ἀσκληπι(ῶ) Ἀγ(ίω) Σκατ(ίω) εὐχ(ήν) ἀν(έθρ)αεν, d'après les lettres qui apparaissent assez nettement sur la photographie : M. Dobrousky a lu au début Κυρ(ίω) (qui ne signifie rien. — w) *Ibid.*, p. 77, n° 89 (même provenance), anépigraphes. — x) *Ibid.*, p. 84, n° 125, fig. 63 (même provenance), inscription : [Ἀσκληπι]ὼ καὶ Ἀρροδείτη χριστήριον. — y) *Ibid.*, p. 87, n° 127, fig. 66 (Novo Selo, près Philippopolis), inscription : Κυρία Ἀσκληπιῶ Κέρρα Γάρουλος δῶρον. — z) *Ibid.*, p. 126, n° 176, fig. 103 (Omourovo), avec épilaphe. — aa) *Ibid.*, p. 103, n° 149, fig. 85 (Lieublen), inscription : [Ἦραι] Ἡερμηροῦσα Μουκαπαίδος εὐχὴν. — bb) *Sbornik*, 1894, p. 84, n° 27 (Aktcha Kaïrek). — cc) ci-dessous, p. 42, [n° 92], fig. 9.

B. Deux femmes : a) *Sbornik*, 1900, p. 20, n° 32 (Teteven), inscription : [Ἀπό]λων ἠ... σηνῶ, Φλ. Μεστριανῶς κυρία ἦραι. — b) *Ibid.*, 1894, p. 84, n° 26, pl. XI, 2 (Aktcha Kaïrek). — c) *Ibid.*, p. 88, n° 59 a, pl. XIV, 2. — d) *Ibid.*, p. 89, n° 63 (Imirli). — e) *Ibid.*, p. 91, n° 72, pl. XIV, 1 (Metchka). — f) *Ibid.*, 1901, p. 797, n° 11 (Ablanovo). — g) *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 101, n° 145 (Aglen). — h) *Ibid.*, p. 72, n° 69 (Glava Panéga). — i) *Ibid.*, p. 76, n° 79 (Glava Panéga). — j) *Ibid.*, p. 106, n° 153 (Lieublen), inscription : Ἐπίτηρα[αλις]. — k) *Ibid.*, p. 106, n° 150 (Lieublen), inscription : Ἀρ. Μουκιανῶς στρα(τιω)τικῆς ἀν(έθρ)αεν θεῶ ἦραι. — l) *Ibid.*, p. 106, n° 152, fig. 86 (Lieublen), inscription : *Heroni Aur. Mucapibes miles ex votum.* — m) *Ibid.*, p. 101, n° 146 c, fig. 89 (Todoritchéné), inscription : Εὐχὴν Φιλᾶθ(ος) Βάσσας ἑτρανῶς δεκουρίων. — n) *Ibid.*, p. 57, n° 37, fig. 29 (Glava Panéga), inscription : [Ἀσκληπι]ῶ Σαλδοουσσῆν [ἠ] Μάρκος Λούκιος κικρίτωρ εὐχὴν.

bas-reliefs cités ci-dessus représentent seulement une ou deux femmes<sup>1</sup>.

Les inscriptions qui accompagnent certains monuments ne fournissent guère matière à des conclusions. Beaucoup sont anépigraphes; les autres ne mentionnent que le Cavalier, soit avec son épithète usuelle de ἄρρωε, soit en l'assimilant à Apollon ou à Asclépios. Quand une seule femme l'accompagne, il semble que cette femme soit assimilée, une fois à Hygie<sup>2</sup>, ce qui est naturel<sup>3</sup>, une autre fois à Aphrodite<sup>4</sup>, ce qui le serait moins, s'il n'y avait justement entre Aphrodite et les Nymphes des relations étroites sur lesquelles nous devons revenir.

Dans un troisième exemple<sup>5</sup>, on pourrait penser que la déesse

1. On comparera à ce sujet les remarques judicieuses de M. Merlin (*RA*, 1900<sup>2</sup>, p. 420 suiv.) sur les Nymphes barbares appelées ordinairement *Silvanae*, rarement *Silvestres*, et qui sont figurées à côté d'un dieu mâle: elles sont souvent au nombre de trois; mais il est parfaitement admis par les sculpteurs locaux que l'une d'elles peut suffire à les représenter toutes.

2. Se reporter à la liste donnée à la page précédente: relief *u*) de la série A.

3. Il s'agit d'*ex-voto* de l'Asclépiéion de Glava Panéga: sur l'exemplaire qui nous occupe, on a gravé postérieurement, évidemment à la demande du donateur, un Télésphore rudimentaire au milieu du fronton réservé à l'inscription. Il se pourrait, d'après cet exemple, que la femme représentée sur le relief n'ait pas été, à l'origine, une Hygie: elle serait devenue telle par la volonté du fidèle qui choisit la plaque sculptée chez le marchand, et qui, pour préciser ses intentions, fit ajouter le nom d'Hygie et l'image de Télésphore. — On sait que pareille adaptation du sujet figuré aux désirs spéciaux de l'acheteur est fréquente en Thrace: dans les Banquets funèbres, notamment, il est souvent évident que le public s'est arrangé, tant bien que mal, des exemplaires qu'il trouvait en magasin, et dont les détails ne concordaient pas avec ses besoins personnels. C'est ainsi qu'il convient d'expliquer le fait que souvent ni le nombre ni le sexe des personnages représentés ne correspondent aux données de l'épithaphe: notamment les femmes y sont fréquemment figurées par des hommes. Ce procédé commercial, naturel ou du moins explicable pour des *ex-voto* vendus à bon marché, ne va pas sans compliquer beaucoup l'explication du sujet, si l'on n'a pas soin d'établir à l'avance qu'il s'agit, dans beaucoup de cas, de sculptures grossières, fabriquées en nombre et adaptées par à peu près aux usages spéciaux indiqués par la fantaisie des acheteurs.

4. Même liste: relief *x*) de la série A.

5. Même liste: relief *b*) de la série A, pour l'inscription duquel on peut hésiter. Mordtmann a proposé de lire Ἡρα[ι:] au lieu de Ἡρα. La lecture de Dumont a l'inconvénient de supposer que les deux noms divins présenteraient l'anomalie de ne pas être réunis par *αἰ*; celle de Mordtmann a l'avantage de rétablir dans le texte un nom de donateur au nominatif, ce qui est l'usage absolu. Supposerait-on que ce nom est ici au génitif, dépendant d'ἐσχῆν, qu'il faudrait encore, par nécessité grammaticale, corriger ἐσχῆν en ἐσχῆ, ce que rien n'autorise. — Cf. cependant le texte cité page suivante, note 3: il offre cette double particularité de justifier en partie la lecture de Dumont, et de présenter lui aussi une difficulté sur le même nom propre Ἡρα[ι:]. Or, ce nom ne se trouve en Thrace — chose curieuse — que dans ces deux textes, et justement il amène dans tous deux la même possibilité de deux interprétations. A cause de cette bizarre coïncidence, un léger doute reste possible.

est assimilée à Héra, mais l'hypothèse est fort douteuse, pour ne pas dire inadmissible. Fût-elle reconnue justifiée, une autre question se poserait : celle de savoir s'il ne faut pas reconnaître dans ce nom, au lieu de celui de la déesse grecque Héra, la traduction maladroite d'une forme féminine de l'épithète ἤρωζ, la plus fréquente de toutes celles dont on honore le Dieu Cavalier<sup>1</sup> : le problème dès lors resterait obscur, et il s'agirait encore de déterminer à quelles déesses les Thraces pouvaient donner, au féminin, la qualification de ἤρωζ.

Il existe bien un monument qui semblerait, dès l'abord, fournir cette explication : c'est un relief sur lequel les Nymphes sont figurées et nommées, et où elles paraissent porter le surnom de ἤρωζ comme synonyme de Νύμφαι<sup>2</sup>. Malheureusement ce texte, lui aussi, est sujet à discussion<sup>3</sup>. Si on admettait que ἤρωζ y est bien une épithète donnée aux Nymphes, il faudrait encore résoudre la même question que ci-dessus : "ἤρωζ est-il sur ce relief le surnom local représentant une forme féminine de ἤρωζ, est-il au contraire le nom de la déesse Héra = Junon?

Cette seconde hypothèse paraît impossible, si l'on songe que nous connaissons deux reliefs<sup>4</sup>, de même provenance que le monument précédent, sur lesquels Héra paraît, avec Zeus,

1. Nous avons plus haut remarqué (p. 3, note 1) que le nom ἤρωζ n'est probablement que la transcription approximative, en grec, du nom thrace du Cavalier. Ceci posé, on peut admettre comme vraisemblable que le féminin de ce mot barbare a été également transcrit par les Grecs : suivant toujours la même méthode et procédant par *à peu près*, ils l'auraient rendu au moyen du nom propre Ἥρα emprunté à leur langue. J'en vois comme une preuve fournie par l'inscription citée plus haut, à la même page (note 2, III, i), où se trouve associée au *deus Heron* une déesse dont le nom, perdu, se termine au datif par ... *re* (= *rae*) : ce pourrait bien être la *dea Hera*.

2. Relief du *Nymphaeum* de Saladinovo (*BCH*, 1897, p. 126, n° 10).

3. L'inscription, qu'on est tenté de lire : κυρίαίς Νύμφαις Ἥραις, Μουκιανοῦ εὐχαριστήριον, offre une parfaite analogie avec celle du relief étudié à la page précédente, note 5. Les mêmes objections se présentent avec la même force contre l'absence d'un nom de dédicant au nominatif, avec cette différence toutefois que la formule ne serait ici qu'insolite, mais non pas impossible, car le génitif peut dépendre d'εὐχαριστήριον, au nominatif (c'est dans cette mesure que la correction εὐχῆ peut être justifiée ci-dessus). — Mais si on remarque que κυρίαίς Νύμφαις est inscrit sur le fronton du relief, et le reste sur la plinthe, on reconnaîtra qu'il est plus naturel de considérer la première ligne comme contenant la dédicace, et la seconde le nom de la dédicante. Je penche donc pour l'hypothèse qui fait de Ἥραις un nom de femme, tout en ne méconnaissant pas que l'autre est acceptable et surtout séduisante.

4. *BCH*, 1897, pp. 138-139, fig. 17 et 18 (Saladinovo).

en présence des Nymphes : Héra porte le voile et le manteau traditionnels; les Nymphes sont en chiton court. Ni par la représentation, ni par le costume, les Nymphes, dans ce sanctuaire qui leur est consacré, ne sont donc assimilées à Héra.

Mais du moins leur culte a-t-il, les monuments mêmes le prouvent, un rapport avec le culte de Héra. Ne pourrait-on admettre que Héra, si elle n'est pas confondue avec les Nymphes, est parfois l'une des divinités supérieures auxquelles celles-ci obéissent? Héra n'est-elle pas, dans certains cultes barbares, comme la coryphée des Nymphes?

Il ne faut pas oublier en effet qu'il existe une forme latine usitée dans les provinces barbares, *junones*, pluriel qui trouverait sa traduction grecque dans la forme ἡραί. Ce nom de *Junones* s'applique en Bretagne, en Germanie, en Gaule, à des génies féminins que nous trouvons invoqués parfois en même temps que des déesses indigènes dont elles ne se distinguent pas toujours nettement : ces dernières sont dénommées *Malronae* ou *Malres*<sup>1</sup>.

Ces divinités se rencontrent particulièrement le long du Rhin et du Danube, c'est-à-dire dans les pays frontières où se trouvent beaucoup de soldats « qui ont transporté en pays étranger un culte de leur patrie »<sup>2</sup>. Géographiquement, la diffusion du culte des *Malres* paraît coïncider avec celui d'Épône : justement, ce culte existe en Mésie<sup>3</sup>. De plus, notre

1. *Dict. des Antiq.*, s. v. *Junones et Matres* (Hild).

2. *Ibid.*, IV, p. 1636.

3. Statuette de Kalougerovo (*Sbornik*, 1900, p. 36, fig. 15 = *Répertoire*, III, p. 82, n° 6). — Reliefs : d'Aptaat (*Ibid.*, 1901, p. 767, n° 67, fig. 48); de Kherletz = romaine *Augusta* (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 135, n° 192, fig. 111); de Gigen = romaine *colonia Ulpia Oescus* (*Ibid.*, p. 136, n° 193, fig. 112).

M. A.-J. Reinach, dans un compte rendu récent (*Rev. d'hist. des religions*, 1911<sup>2</sup>, p. 100, note 1), conteste que les représentations ci-dessus citées soient attribuables à la déesse Épône : il y verrait plutôt la figuration d'une déesse cavale (ou cavalière?) thraco-phrygienne, peut-être identique ou analogue à la μῆτις Ἰπτα. On connaît sous ce nom une déesse que citent deux inscriptions lydienes (*Eranos zur Grazer Philologenversammlung*, 1909, p. 102 suiv.), dont l'une l'invoque conjointement avec Sabazios : particularité qui se trouvait déjà dans l'Hymne orphique n° XLVIII, avec la seule différence que le nom y est orthographié Ἰπτα.

La variante Ἰπτα peut être une faute du manuscrit (*Genethliakon K. Robert*, p. 90-93), car Proclus, parlant vraisemblablement de la même divinité, l'appelle déjà Ἰπτα (*Comm. in Timaeum*, éd. Diehl, I, p. 407). Toutefois on peut admettre aussi que Ἰπτα serait la forme grecque, et Ἰπτα la forme barbare. Sous l'une et l'autre forme,

*ex-voto* offre avec les représentations des *Matres* certaines analogies de nombre<sup>1</sup>, de costume<sup>2</sup>, d'attitude<sup>3</sup>, d'attributs<sup>4</sup> et même d'ethniques<sup>5</sup>.

Ce n'est pas tout encore. Il existe d'autres preuves de la confusion volontaire ou involontaire qui s'est établie entre le culte des *Matres* et celui des Nymphes :

A. *Hors de Thrace*. — Un exemple typique est fourni par le curieux relief d'Avigliana<sup>6</sup>, sur lequel on voit cinq déesses dansantes qui ne sont sûrement pas les *Matres* : or, l'inscription ne laisse aucun doute, le monument leur est dédié. C'est donc que les donateurs ont trouvé que les deux groupes de déesses ont assez de ressemblances pour que les unes puissent, *pratiquement*, être confondues avec les autres.

B. *En Thrace*. — M. Poinssot a déjà eu l'occasion<sup>7</sup> d'établir, avec preuves, qu'il existe d'étroits rapports entre les *Matres*, « esprits bienfaisants dont l'empire s'étendait sur les campagnes et les bois »<sup>8</sup>, et les Nymphes, considérées surtout

le nom évoque également l'idée de *cheval*. Il existe en effet une véritable identité entre le nom propre Ἰπτα et la racine ἔπτα — (composante initiale de nombreux noms propres thraces ou bithyno-phrygiens : Ἐπταζέτα, Ἐπτακλήθη, Ἐπταίραλις, *Eptala*, Ἐπτάπορις, Ἐπταζέτις, Ἐπτείνις, Ἐπίσουκος, Ἐπτείνουις, *Eptetras*, etc.), laquelle semble bien se rapporter aux chevaux, à l'attelage (Tomasczek, *Die alten Thraker*, III, p. 9). — Que la déesse qui porte ces noms, sans avoir jamais été Epône, ait eu avec Epône assez de caractères communs pour lui avoir été plastiquement assimilée, c'est une hypothèse qui sera d'autant moins repoussée ici qu'elle offrirait simplement un exemple de plus des mélanges d'influences que nous sommes en train d'étudier. Peu importe du reste pour l'instant : l'essentiel est que les monuments thraces attribués jusqu'ici à Epône soient bien la preuve d'un culte local d'origine barbare.

1. Elles sont ordinairement au nombre de trois. Toutefois ce nombre, non mentionné par les textes, ne paraît pas obligatoire : « la triade est une sorte de synthèse artistique et religieuse à la fois... se résolvant dans l'idée plus générale de la pluralité » (Hild, *loc. cit.*, p. 1638). — On appliquera cette remarque au nombre usuel des Nymphes thraces et aux observations présentées à ce sujet pages 8 et 9.

2. Elles portent de longues robes et sont voilées.

3. D'ordinaire elles sont assises. Toutefois une statuette d'Angoulême représente une *Matrona* debout, voilée, la main droite pendante, la main gauche repliée sur la taille et tenant une pomme (fig. 4858 du *Dict. des Antiq.*).

4. La corne d'abondance est un de leurs symboles usuels.

5. On connaît notamment des *Matres Pannoniorum*. Si la provenance des reliefs que nous publions est bien certaine, et si le dédicant du Cavalier est bien un Pannonien, on voit quel argument cette remarque apporte en faveur de l'identification proposée.

6. *Dict. des Antiq.*, IV, p. 1636.

7. *Mémoires des Antiquaires de France*, 1899 pp. 352-353. — L'auteur soulève plusieurs des questions auxquelles nous cherchons une réponse; la solution qu'il entrevoit concorde en grande partie avec celle à laquelle nous aboutirons.

8. *Dict. des Antiq.*, IV, p. 1639.

comme dispensatrices des eaux salutaires qui surgissent au creux des vallons ou dans l'ombre des forêts.

La preuve que les sources en Thrace sont mises sous la protection et en quelque sorte le vocable des Nymphes est fournie par plusieurs témoignages : les *ex-voto* du Nymphaeum de Bourdapa = Saladinovo<sup>1</sup>; ceux de l'Asclépiéion de Saldo-byssos = Glava Panéga<sup>2</sup>; enfin et surtout un texte épigraphique très précis<sup>3</sup>.

Or, les femmes voilées dont nous nous occupons :

1° Sont des déesses ;

2° Ont un rapport évident avec le culte des sources ;

Quand ces deux propositions seront prouvées, il sera facile de démontrer la dernière :

3° Elles ont des relations étroites avec Aphrodite, et par suite avec les Nymphes ; peut-être même sont-elles identiques à l'une ou aux autres.

C'est l'examen des *ex-voto* au Cavalier qui nous fournira les arguments nécessaires pour ces démonstrations successives.

1° Sur certains reliefs, les figures féminines voilées qui se tiennent debout devant le Cavalier paraissent placées derrière un autel quadrangulaire : parfois il semble qu'elles soient debout sur cet autel, mais il est vraisemblable que cette appa-

1. *BCH*, 1897, p. 118 suiv.

2. Il y a là des sources thermales sur lesquelles M. Dobrousky a fait une longue étude (*Izvestia Mouzei*, 1907, pp. 3-11). Plusieurs des reliefs qui y furent trouvés font partie de la série de Cavaliers constituée ci-dessus pour la présente étude (p. 8, note 1, A u, v, x; B h, i, n) : l'un d'eux est expressément dédié aux Nymphes (p. 7, note 1, 1°).

3. Kalinka, *Antike Denkmäler in Bulgarien*, n° 190, inscription dédicatoire d'un sanctuaire des Nymphes situé à mi-chemin entre Hasnakovo et Semistcha :

Ἀγαθῆ: [τύχη:]  
Νύμφαις καὶ Ἀφροδείτῃ Τ. Φλ., Κυρσίνα, Βεθύκενθος Ἐσθένειος  
καὶ Κλ. Μοντᾶνα ἡ γυνὴ αὐτοῦ τὴν πηγὴν ποιήσαντες ἀφιέρωσαν.

Il s'agit d'un *haghiasma* voûté, en forme de caverne, où se célèbre encore chaque année la fête de l'Ascension. M. Dobrousky, à qui j'emprunte ce détail (*Sbornik*, 1900, p. 145), donne l'inscription telle qu'elle est reproduite ici. M. Kalinka de même, mais le *fac-simile* qu'il ajoute supprime les huit ou neuf premières lettres sur la gauche de chaque ligne, et par suite laisse de côté le mot Νύμφαις, qui est pour nous le plus important. Il semble néanmoins résulter de sa transcription sans crochets ni signes diacritiques que la lecture du tout n'est pas douteuse et que le texte est intact. — Le nom propre, qui a été lu Ἐσθένειος par M. Dobrousky, est transformé en Ἐσθένει[ρ]ος par M. Kalinka. Cette correction, difficilement défendable, est inutile : il s'agit manifestement du génitif d'un nom thrace connu, Ἐσθένης. Cf. Dimitzas, *Macéd.*, 823 : Ἀρ. Μεστίκενθος καὶ Ἀρ. Γηπέπυρις Ἐσθένης, ainsi que la transcription latine *Esbenus* (*CIL*, III, 8040, et *Brambach*, *CIR*, 1523).

rence est due à une simplification du dessin par manque de place ou par ignorance de la perspective<sup>1</sup>. Cet autel<sup>2</sup> apparaît fréquemment dans les autres séries d'*ex-voto* au Cavalier<sup>3</sup>. Partout il sert à préciser la nature divine du Héros et le culte qui lui est rendu<sup>4</sup>. Quand des femmes voilées sont présentes, les inscriptions prouvent clairement qu'elles ne sont pas là en qualité de donatrices<sup>5</sup>, comme il arrive sur certains reliefs funéraires qui ne sont pas sans analogie avec ceux du Cavalier<sup>6</sup>. C'est donc qu'elles participent au culte qui lui est rendu : soit sur le pied d'égalité, comme déesses prenant une part légitime aux honneurs qu'il reçoit, — soit comme figurantes secondaires, assistantes, servantes ou adorantes du Dieu, mais en tout cas faisant partie de son cortège.

Une remarque, toute en faveur de la première interprétation, est que l'autel est le monument le plus ordinaire, sinon le seul, du culte des Nymphes<sup>7</sup>. Il est donc naturel qu'il apparaisse fréquemment sur les reliefs où ces déesses sont figurées ; naturel aussi qu'il soit placé devant elles pour symboliser, naïvement mais clairement, les honneurs qui leur sont rendus.

2<sup>o</sup> Sur certains monuments on voit apparaître, entre le Cavalier et les femmes voilées, un symbole qui mérite de

1. Cf. par exemple les figures correspondant aux reliefs cités dans la liste de la page 8, note 1 : A, o) ; B, b), l).

2. Quelquefois il est rond ; quelquefois aussi il est surmonté d'une flamme.

3. Tantôt il est seul, tantôt il est accompagné d'un arbre sur lequel parfois s'enroule un serpent. — Cf. *RA*, 1912, *Documents* etc., exemple unique où l'autel est placé sous le ventre du cheval (n<sup>o</sup> 95).

4. Les dédicaces sont en très grande majorité sur 65 exemplaires classés, 3 seulement comportent des épitaphes et sont peut-être l'image de morts héroïsés. Ils proviennent du reste de cités grecques : 2 sont d'Istros (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1896, p. 92, n<sup>o</sup> 35 — *CIL*, III, 14214<sup>25</sup>), 1 d'Odessos (*Sbornik*, 1901, p. 794, n<sup>o</sup> 1, fig. 61).

5. Il n'y a qu'à se reporter à la liste ci-dessus, à laquelle je renvoie si souvent : seul le relief A b) est peut-être offert par une femme ; encore l'exemple est-il douteux puisque le nom est contesté.

6. Tels certains bas-reliefs où le défunt est représenté sous les traits d'un cavalier. J'ai cité note 4 les seuls qui nous intéressent ici ; mais il est évident que, comme je l'ai signalé plus haut, les bas-reliefs funéraires grecs au type du défunt à cheval et les bas-reliefs votifs thraces au type du Dieu Cavalier se sont réciproquement influencés et ont abouti à des confusions que les anciens faisaient inconsciemment et que nous continuons malgré nous, dans certains cas, par impossibilité de trouver un *criterium* certain pour différencier ces deux catégories.

7. Cf. dans le *Dict. des Antiq.* (s. v. *Nymphae*, V, p. 127) les remarques de M. Navarre à ce sujet.

retenir l'attention. Sous le cheval, ou encore au voisinage de l'autel, se trouve figurée une sorte de boule, qu'un examen attentif de reliefs moins grossiers nous montre être une urne renversée: le col en est dessiné face au spectateur, et parfois l'artiste indique avec soin le filet d'eau qui en découle<sup>1</sup>.

Il est hors de doute que nous devons attribuer à ce symbole le sens qu'il possède dans toute la sculpture hellénisante: placée auprès des dieux fluviaux couchés, sur les statues aussi bien que sur les monnaies<sup>2</sup>, l'urne renversée en représente la source. On la trouve de même auprès des Nymphes et des Naïades, couchées ou debout<sup>3</sup>. La littérature ancienne a adopté elle aussi le même symbole, et il est passé de là dans les littératures classiques et même modernes<sup>4</sup>.

Il semble donc bien qu'on puisse prétendre que les femmes voilées de nos reliefs sont des divinités qui président aux fontaines: la provenance des monuments ne contredit pas cette interprétation<sup>5</sup>, la présence du symbole de l'urne renversée la confirme.

3<sup>o</sup> Bien plus, elle semble exigée par le fait que, dans un cas au moins, l'une des déesses est explicitement identifiée avec Aphrodite<sup>6</sup>. Or, Aphrodite est en relation étroite, d'une part avec le culte des sources, d'autre part avec les Nymphes, au moins avec celles d'entre elles qu'on appelle les Grâces, et qui font partie de son cortège. Mais les Thraces ne distinguent pas toujours entre les Grâces et le reste des Nymphes: les bas-reliefs de Saladinovo le prouvent. Pour eux, les déesses des eaux sont toutes des Nymphes, quelle que soit la forme sous

1. Trois exemples dans la série qui nous intéresse: B, h), m), n). — Cf. ci-dessous, p. 27, [n° 89] fig. 3.

2. Cf. les indications données par Gardner (*Greek river worship*, dans *Transactions of the Royal Society of Literature*, 1876, p. 173 suiv.).

3. *Répertoire*, I, p. 435, n° 2; p. 436, n° 6 et 7; p. 437, n° 6; p. 438, n° 2. — II, p. 405, n° 11; p. 407, n° 1, 3, 5; p. 408, n° 4, 6.

4. Qu'on me permette de rappeler ces vers de la *Chanson d'Eviradnus* (9<sup>e</sup> strophe):

*Les Nymphes, penchant leur urne,  
Dans les grottes souriront.*

5. Novo Selo, Glava Panéga, Lieublen sont des localités dont les sources sont encore connues de nos jours. Combien d'autres sont dans le même cas, sans que l'insuffisance de nos renseignements sur le lieu exact des trouvailles permette de rien affirmer!

6. Se reporter à la page 9, note 4.

laquelle ils se les représentent, et Aphrodite est la divinité qui les conduit, sinon la principale d'entre elles. Ce point de vue n'est pas éloigné de celui qu'admit la littérature grecque, et après elle la poésie latine<sup>1</sup> : nous avons vu qu'il était heureusement confirmé par une inscription<sup>2</sup>.

Conclusion : prétendre que les déesses de nos bas-reliefs sont les Nymphes ordinaires du monde grec, et même de la Thrace hellénisée, c'est peut-être aller un peu loin, ou du moins trop affirmer dans l'état actuel de nos connaissances. Mais dire qu'elles sont, elles aussi, des Nymphes, est émettre une opinion fort probable. En tout cas — j'espère l'avoir suffisamment fait voir — ce sont des divinités assimilables aux Nymphes.

Elles leur ont même été assurément assimilées. La preuve en est dans le fait qu'elles ne portent pas toujours le costume matronal. Dans les principaux lieux de culte, à côté de séries de reliefs où les déesses sont en robe longue et en voile, on trouve un ou deux monuments qui font exception<sup>3</sup>. Sur ceux-là, les déesses apparaissent en simple chiton et en jupe assez courte, dans le costume qu'on leur prête à l'ordinaire en Thrace lorsqu'elles ne sont pas confondues avec les Grâces, et par conséquent figurées nues. Les détails de la représentation, les

1. Je me bornerai à rappeler, comme résumant ces idées traditionnelles, les vers si connus d'Horace (*Odes*, I, 4, 5 et suiv.) :

*Jam Cytherea chorus ducit Venus imminente luna,  
Junctaeque Nymphis Gratiae decentes  
Alterno terram quatiant pede...*

2. Ci-dessus, p. 13, note 3.

3. C'est ainsi qu'à Glava Panéga, à côté de l'Hygie voilée (relief *u*) de la catégorie A), on trouve une Hygie non voilée et vêtue du chiton court : l'inscription des deux reliefs est presque identique (*Izvestia Muzei*, 1907, p. 68, n° 50, fig. 40 : Κυρία Ἑσκληπίω καὶ Ἑγείῃ [Σαλδο]θεσσαυοῖς Πρεΐσκις Ἰουλίῳ φύλαρχος Παυταλιώτης εὐχαριστήριον ἀνέθηκεν). — De même à Lieublen, à côté des déesses voilées (reliefs *j*, *k*), *l*) de la catégorie B; *aa*) de la catégorie A), on trouve deux femmes en chiton court (*Ibid.*, p. 103, n° 148, fig. 84). Ce relief, comme le relief *aa*) de notre série, est dédié au Cavalier surnommé Πυραργύλας, et incontestablement il représente bien les mêmes divinités. On notera le fait suivant, jusqu'à présent unique : l'une des femmes est placée derrière le Cavalier et se cramponne à la queue du cheval. Nous verrons plus loin que partout ailleurs c'est un homme qui est figuré dans cette attitude, et que cet homme est le serviteur du Cavalier. On pourrait tirer de cet exemple quelques conclusions sur les rapports de dépendance qui existent probablement entre les Nymphes et le Cavalier, s'il n'y avait pas un peu d'imprudance à vouloir déduire trop de renseignements d'un cas exceptionnel et resté sans analogie.

termes de la dédicace prouvent qu'il s'agit bien du même culte et des mêmes divinités.

Le costume matronal, dans les cas mêmes où il apparaît régulièrement, n'est donc pas absolument essentiel. C'est une variante intéressante du costume traditionnel des Nymphes thraces, et cette variante est devenue usuelle, dans certaines localités et entre les mains de certains artistes ou donateurs, pour des raisons qu'il n'est pas toujours aisé d'apercevoir. De même, le nombre des déesses, une ou deux, n'est qu'une variante ou une simplification de leur nombre ordinaire, qui est trois.

Les explications qu'on pourrait être tenté de fournir sur ces variantes pèchent parfois par défaut de simplicité ou par manque de preuve certaine. C'est ainsi qu'il serait peut-être plus subtil que juste d'expliquer le costume en disant que le vêtement long et le voile symbolisent la source cachée, qui se laisse à peine deviner par endroits à travers la mousse et les fourrés. On tomberait dans le même défaut en soutenant que le nombre des déesses varie suivant le nombre de filets d'eau dont la réunion constitue la source : dans ce cas en effet, pourquoi la quantité ne serait-elle jamais supérieure à deux ?

Il est plus naturel de croire que le nombre des divinités varie suivant que le culte local attribue l'existence de la source à une ou à plusieurs influences bienfaisantes. De même, les détails du costume proviennent de l'idée que les indigènes, ou peut-être les dédicants, se faisaient de la divinité honorée. Ils sont inspirés, soit d'une assimilation plus ou moins légitime avec Héra, — et alors la similitude du nom, vraie ou obtenue par à peu près<sup>1</sup>, a entraîné la similitude du costume, — soit d'une confusion partielle qui dut s'établir entre les Nymphes et les déesses appelées *Matronae*. Cette confusion prit naissance sans doute d'abord dans les esprits de certains étrangers, à qui les Nymphes de la Thrace ont rappelé les divinités d'autres pays barbares : elle est proba-

1. Je prends ici le nom de Héra dans les deux sens possibles signalés ci-dessus, où il peut signifier, soit les *junones* des pays occidentaux, soit des parèdres féminines du Cavalier, dont le nom grécisé aurait été assimilé à celui de Héra.

blement surtout l'œuvre des soldats, portés à se figurer sous des traits communs les déesses qui, dans les divers pays où ils séjournèrent, présidaient à des fonctions analogues. Et, de fait, les soldats sont remarquablement nombreux parmi les donateurs des bas-reliefs qui nous occupent<sup>1</sup>.

..

Reste une dernière question à résoudre. Quelle est la nature de la scène représentée? Pour y répondre, il est utile de mettre en lumière quelques détails relatifs au Cavalier.

1° Sur les *ex-voto* appartenant à la série que nous étudions (Cavalier en présence de Nymphes voilées, accompagnées ou non d'un autel et d'une urne renversée), le dieu est, selon la formule la plus ordinaire<sup>2</sup>, représenté sous les traits d'un chasseur. Mais, sur certains d'entre eux, l'idée d'une chasse importante ou même dangereuse, la chasse à courre au gros gibier sauvage, est rendue avec une particulière intensité<sup>3</sup>: au lieu d'un seul chien, il y en a deux ou davantage; l'animal attaqué est, le plus ordinairement, un sanglier ou un loup<sup>4</sup>,

1. Si l'on se réfère à la liste établie page 8, note 1, on arrive aux intéressantes conclusions suivantes: sur 43 reliefs, 15 seulement portent des dédicaces, et, sur ce nombre, 5 dédicants sont assurément des soldats. Cette proportion du tiers, relativement élevée, est symptomatique: d'autant plus qu'il faudrait, pour être exact, ajouter la plupart des cas où le donateur, portant des noms romains, est vraisemblablement un ancien soldat.

2. Il est possible, en effet, qu'il y ait une seconde formule artistique qui le représente uniquement comme Cavalier. En fait il existe toute une série de reliefs sur lesquels rien n'indique la chasse: tantôt le cheval est au pas, tantôt le dieu ne porte aucune arme et n'est pas suivi de chiens. Ces reliefs représentent environ sixième du nombre total des monuments actuellement décrits (95 sur près de 600). La question est de savoir s'ils doivent être considérés comme une variante ou une simplification du type usuel. Je pencherais pour la seconde hypothèse, car souvent on a trouvé dans les ruines du même sanctuaire des reliefs de l'un et l'autre genre.

3. Bien entendu, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le remarquer, aucune variante n'est spéciale à une seule série. Toutes ces observations, tirées de la série que nous étudions, s'appliquent aussi à des monuments de autres séries qui en confirment la justesse. Aucune généralisation n'est possible sans de continuelles références à des séries différentes qu'il convient de rapprocher, malgré une majorité de variantes, à cause d'un détail qui leur est commun.

4. Quand plusieurs chiens sont représentés, tantôt ils s'élancent tous dans la même direction que le Cavalier, tantôt l'un d'eux paraît tenir tête aux autres. C'est dans ce cas que j'estime que l'animal figuré sur la défensive doit être, non pas un chien, mais un loup.

et, loin de se sauver, il résiste bravement à l'assaut qu'on lui donne. Sur certains reliefs, l'artisan local, désireux de préciser encore ses intentions en amplifiant le tableau et en le dramatisant, ajoute sous la scène principale une frise qui la continue. C'est comme un autre coin de la forêt, sur lequel une seconde sculpture, par une convention naïve, offre une échappée : des taureaux sauvages<sup>1</sup>, des chevaux sauvages y figurent<sup>2</sup> : parfois même on y voit des ours et des lions<sup>3</sup>.

Or, si l'ours a toujours fait partie de la faune balkanique, et s'il y est encore fréquent de nos jours<sup>4</sup>, il n'en est pas de même pour le lion. Ce dernier n'est mentionné que jusqu'à l'époque classique<sup>5</sup>; à partir du iv<sup>e</sup> siècle au plus tard il paraît avoir disparu<sup>6</sup>. Encore ne le trouvait-on que dans

1. Vraisemblablement ce sont des bisons. Apollodore (*Bibl.*, II, 5, 10) parle des βόες ἄγριοι de Thrace; Varron (II, 1, 5) précise son témoignage : *boves perferi etiam nunc sunt multi in Dardania et Maedica et Thracia*. Hérodote (VII, 125) les décrit brièvement : βόες ἄγριοι, τῶν τὰ κέρα ὑπερμεγέθεά ἐστιν (ils habitent, selon lui, la région du fleuve Echidorus). Pausanias, qui en a vu à Rome dans les jeux du cirque, ajoute aux renseignements fournis par les auteurs précédents quelques précisions typiques (IX, 21, 2) : οὗτοι οἱ (ταῦροι) ἐκ Παιόνων ἔς τε τὸ ἄλλο σῶμα θασεῖς καὶ ἀμφὶ τὸ στέρνον μάλιστα εἰσι καὶ τὴν γένυν. — Toutes les indications sur ce sujet ont été rassemblées par Keller (*Tiere des klass. Altertums*, p. 53 suiv.; *die ant. Tierwelt*, p. 342 suiv., pl. 2, n° 12) et par Tomaszek (*Die alten Thraker*, s. v. βόλιθος, βόνασος, ζόμβρος).

2. On connaît la réputation des petits chevaux trapus de la Thrace antique, avec leur abondante crinière et leur longue queue (cf. Keller, *Tierwelt*, p. 227). Nul auteur ne nous parle d'élevage rationnel de ces animaux avant le commencement des temps byzantins : les haras impériaux d'Apri et de *Tzurulum* sont des iv<sup>e</sup> et v<sup>e</sup> siècles de notre ère (Tomaszek, *op. cit.*, III, p. 6). Je serais disposé à croire que pendant de longs siècles les chevaux indigènes vécurent en grande partie, libres et à l'état sauvage, dans les plaines de l'Hèbre et sur les plateaux de l'Hémus. On devait les y chasser un peu comme on chasse de nos jours leurs congénères des pampas sud-américaines.

3. Une trentaine d'exemples pour le lion, parmi lesquels, dans notre série, les reliefs *l*, *m*, *n*), de la catégorie B, et le relief *u*) de la catégorie A. Ces deux derniers possèdent sous l'image une frise où l'on voit des lions et des ours déchirant des daïms, des taureaux et des chevaux.

4. Cf. les ouvrages de Keller cités à la note 1 ci-dessus. — Sur l'ours dans la numismatique thraco-mésienne, cf. *Jahrbuch*, XIII, *Beibl.*, p. 136, n° 4. — Sur les confréries de chasseurs d'ours en Antiquité et les temps modernes, cf. *RA*, 1908<sup>2</sup>, p. 74, n° 103. Nous connaissons à Philippopolis un καινὸν κωνηγῶν (*DH*, p. 336, n° 42), à Tomi une εἰλοσιμία κωνηγεσιῶν (*Monatsber. Berlin.*, 1861, p. 1040 et suiv.) : il est vrai que Wältzing (*Assoc. profess. chez les Romains*, IV, p. 126, n° 187) a voulu reconnaître dans les premiers des *venatores* du cirque; mais cette assertion reste contestable.

5. Le dernier texte se rapporte à l'année 404 : il est de Pausanias (VI, 5, 3), et raconte la victoire de Polydamas de Scotousa sur un lion de l'Olympe.

6. Les textes d'Aristote (*Anim.*, VI, 71; VIII, 128) et d'Élien (*Anim.*, XVIII, 36) sont la reproduction d'un passage d'Hérodote cité à la note suivante. Pline (VIII, 45) à son tour s'inspire d'Aristote. Le θράκιος λέων d'Euripide (*Rhésus*, 622) se réfère aux temps mythiques.

une région déterminée, celle qui va de l'Olympe au Pangée<sup>1</sup>. Cette région étant précisément celle qui semble avoir été le berceau de l'Orphisme, des orgies Bachiques, et, en un mot, de tous les grands cultes thraces indigènes, un problème se pose qui est le suivant :

De la représentation du lion sur quelques reliefs du Cavalier, qui tous sont de date tardive, pouvons-nous conclure à la survivance d'une tradition religieuse remontant aux époques primitives où s'est constituée la série des cultes indigènes? Le Chasseur Thrace aurait-il été, aux temps lointains auxquels il convient sans doute de reporter son origine, un libérateur combattant victorieusement les grands fauves de la contrée?

On serait assez disposé à le croire lorsqu'on examine les textes littéraires relatifs au Dionysos thrace, qui est un *chasseur* (*κυνηγέτης*, *ἀγρεύς*<sup>2</sup>), et même un *mangeur-de-viandes-cruës* (*ὠμολογῆς*<sup>3</sup>). Bien que le Cavalier ne soit jamais appelé explicitement Dionysos, il est hors de doute qu'il est bien une des hypostases de ce dieu<sup>4</sup>.

Mais tout ceci explique mal comment il arrive que, même en attribuant au Cavalier tous les monuments où figure un lion<sup>5</sup>, cet animal apparaît si rarement sur les *ex-voto* de ce culte spécial<sup>6</sup>. Là même où il est représenté, il n'occupe parfois qu'une place accessoire et pour ainsi dire décorative,

1. Hérodote, VII, 125, à propos des lions qui attaquent les chameaux de Xerxès près du fleuve Echidorus: Εἰσὶ κατὰ ταῦτα τὰ χώρια λέοντες πολλοὶ... Ὅρος δὲ τοῖσι λέοισι ἐστὶ ὁ δι' Ἀβδηρῶν ῥέων ποταμὸς Νέστος καὶ ὁ δι' Ἀκαρνανίας ῥέων Ἀγελῶς. — Pausanias, *loc. cit.*, se réfère à ce texte en y ajoutant quelques détails: ἢ ὀρεινὴ τῆς Θράκης, ἢ ἔνθον Νέστου ποταμοῦ τοῦ ῥέοντος διὰ τῆς Ἀβδηρῶν, καὶ ἄλλα θήρια, ἐν δὲ αὐτοῖς παρέχεται καὶ λέοντας, οἳ καὶ τῷ στρατῷ ποτὲ ἐπιθέμενοι τῷ Ξέρξου τὰς ἀγούσας καμήλους τὰ στίτια ἐλυμήναντο. Οὗτοι πολλὰκις αἱ λέοντες καὶ ἐς τὴν περὶ τὸν Ὀλυμπον πλανῶνται χώραν.

2. Eurip., *Bacchantes*, v. 1179-1181: ὁ Βάκχος, κυναγέτας | σφόδρα... — ὁ γὰρ ἀναὶ ἀγρεύς.

3. Hdt., IV, 94. — Plut., *Thémist.*, 13; *Pélop.*, 11; *Arist.*, 8.

4. *RA*, 1904<sup>1</sup>, p. 19 suiv. — *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 21 suiv.

5. Cf. les arguments de Cumont, *Mithra*, II, 1. 424, n° 310, et ceux de Poinsot, *Mém. des Antiquaires de France*, 1899, p. 352 suiv.

6. J'en connais une trentaine d'exemplaires sur près de 600 reliefs classés. Encore sur plusieurs d'entre eux la représentation est-elle assez indistincte pour qu'on puisse parfois douter s'il s'agit bien d'un lion. — La moitié de ces monuments sont anépigraphes; les autres nomment, outre le dieu Ηρώς, Apollon, Asclépios, Silvain, les Dioscures, et enfin les deux divinités étrangères dont il va être question à la note 2 de la page suivante.

par exemple sur les frises secondaires dont nous venons de parler<sup>1</sup>.

On songerait plutôt, soit à une influence des images et des cultes de l'Orient asiatique (cette influence se manifeste par d'autres indices<sup>2</sup>), soit à une allusion, plus ou moins consciente, à un épisode dont la mémoire, entretenue par une œuvre d'art célèbre, a manifestement inspiré certains des artisans créateurs du type du Cavalier thrace : je veux dire la *chasse d'Alexandre*, fameuse grâce à un groupe attribué à Lysippe<sup>3</sup>. Les copies paraissent en avoir été nombreuses dans l'Antiquité, et avoir laissé un souvenir dans divers monuments de la sculpture<sup>4</sup> (relief du Louvre, sarcophage dit d'Alexandre) ou de la numismatique (médaillons contorniates de Tarse),

1. Ajouter aux deux exemples cités deux autres cas analogues : 1° *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 76, n° 77, fig. 48 (Glava Panéga). — 2° *Ibid.*, p. 120, n° 170, fig. 98 (Dincli), inscription : Σουνητος Γενικελου Γευπασηνος θεω σωζοντι Γκαθηγηνη εγχαριστηριον.

2. D'abord dans l'inscription reproduite à la note précédente : le nom du dédicant, son ethnique provenant d'une ville en -ασα, l'épithète σωζων, indiquent une influence caro-lydienne. Ensuite, sur divers *ex-voto*, le Cavalier thrace est assimilé à Men (BCH, 1879, p. 346 suiv. ; 1896, p. 55) : un relief de la collection Stamoulis (BCH, 1912, n° 43) porte l'inscription : Αρχαγίτας Μην. Enfin, dans d'autres cas, des épithètes telles que ὄσιος δίκαιος, *innivetus*, semblent se référer au culte mithriaque.

3. Cf. la notice sur la *Venatio Alexandri* à Delphes, dans BCH, 1898, p. 566 suiv.

4. Selon moi, l'influence de cette œuvre illustre a dû se produire d'abord sur les graveurs grecs auxquels nous devons tant de monnaies (Macédoine et régions voisines) représentant des cavaliers au galop. Par là elle a atteint peu à peu les artisans thraces, et la preuve de cette influence se retrouve dans la chlamyde qui revêt si souvent le Cavalier, bien qu'elle ne soit pas un vêtement thrace, et surtout dans le dessin de cette chlamyde, qui continue à être représentée flottante au vent dans les cas où le Cavalier marche au pas, ou même reste immobile. Rien mieux que cette faute de dessin ne prouve que l'attitude donnée au Cavalier par les sculpteurs locaux est la copie traditionnellement reproduite d'un type connu de l'art grec. — Il y a encore une autre preuve de l'influence de la légende d'Alexandre : c'est l'attitude du serviteur à pied dont nous allons nous occuper, et qui est justifiée précisément au moyen de textes relatifs à cette légende (ci-après, notes 1 et 2 de la page 23).

Keller (*Tierwelt*, p. 43) montre quelle a été dans l'art (gréco-romain, impérial, sassanide) la diffusion surprenante du type d'Alexandre chassant le lion. Dans un autre passage (pp. 390-391), le même auteur étudie la représentation de la chasse au sanglier : elle est, d'après lui, souvent inspirée par une œuvre d'art également célèbre, la chasse du sanglier de Calydon sculptée par Scopas sur le fronton du temple de Tégée. Il reproduit (fig. 137), comme preuve de cette inspiration, un sarcophage romain représentant Hippolyte qui chasse le sanglier. Sur ce sarcophage, l'attitude du chasseur, son costume, les accessoires, le décor, la pose des animaux sont tellement semblables à ce que nous voyons sur les reliefs du Cavalier thrace que si les rapports de cette sculpture romaine avec l'œuvre de Scopas étaient établis, il en résulterait par voie de conséquence que bien des monuments thraces sont de mauvais et maladroits reflets de la même œuvre, traditionnellement copiée et déformée. — Cf. à ce sujet K. Robert, *Ant. Sarkophag-Reliefs*, I, n°<sup>s</sup> 152<sup>a</sup>, 154<sup>a</sup>, 160<sup>a</sup>, 170, 179 (Hippolyte) ; 220 (Méléagre).

avec lesquels les plaques votives du Cavalier ont une certaine analogie de composition. Toutefois, en ce qui concerne, non pas l'arrangement traditionnel de la scène représentée, mais l'introduction sur certains reliefs de ce fauve réputé féroce entre tous, l'artisan local n'a peut-être vu qu'un moyen commode d'insister, selon l'idée indiquée plus haut, sur la difficulté grandiose de cette chasse divine.

2° Quoi qu'il en soit, on est frappé du fait que, dans des cas nombreux, ce qui est représenté, c'est moins la chasse elle-même, c'est-à-dire la poursuite du gibier, que la fin de la chasse, c'est-à-dire la *curée*. C'est ce qui apparaît, par exemple, sur les monuments analogues à celui de notre figure 1. Deux chiens bondissent sur la proie vaincue que le Cavalier tient, morte et la tête pendante, par les pattes postérieures: ils s'efforcent d'en déchirer les membres pantelants<sup>1</sup>.

3° Le Cavalier est suivi souvent d'un serviteur accroché d'une main à la queue du cheval<sup>2</sup>. Ce geste a longtemps surpris tous ceux qui ont eu l'occasion d'étudier des reliefs thraces. L'interprétation la plus naturelle et la moins contestable consiste à l'expliquer par les usages modernes encore en vigueur: l'*agoyate* qui accompagne en Grèce et en Turquie les voyageurs, montés sur des chevaux ou des mulets, les suit à pied pendant de longues heures chaque jour; quand la monture de son client trotte ou galope le paysan s'agrippe à la queue de l'animal pour pouvoir le suivre à la course; quand le chemin monte trop raide, il se fait hisser par le même procédé<sup>3</sup>. Jamais le cheval ou le mulet ne regimbe contre cet étrange moyen employé par son conducteur; tous les animaux de selle et de bât y sont habitués. Les mêmes nécessités ont

1. Une trentaine d'exemplaires en tout, dont six (sur 43) dans la série constituée p. 8, note 1; à savoir: catégorie A, reliefs *u*, *v*); catégorie B, reliefs *h*, *m*, *n*), plus celui de la figure 1.

2. Détail figuré sur une trentaine d'exemplaires, parmi lesquels tous ceux de la catégorie B, sauf les reliefs *f*) et *j*), plus celui de la figure 1 et les reliefs *r*) et *s*) de la catégorie A. — On n'oubliera pas que dans un cas jusqu'à présent unique (ci-dessus, p. 16, note 3) c'est une femme, peut-être une des Nymphes, qui joue auprès du Cavalier ce rôle de suivante à pied.

3. Explication déjà indiquée dans *RA*, 1904<sup>1</sup>, p. 24. L'auteur cite deux analogies parmi les reliefs attiques du 1<sup>er</sup> siècle (n° 744 du Louvre; monument de la collection Giusti à Vérone).

produit les mêmes effets dans l'Antiquité et de nos jours; cela est évident surtout dans le Levant, où les mœurs et les habitudes ont si peu changé qu'on peut, dans bien des cas, expliquer les usages d'autrefois par ceux d'aujourd'hui. Aurait-on encore quelques scrupules qu'il faudrait bien se rendre à l'évidence des textes, qui affirment à la fois l'existence de cette coutume à l'époque d'Alexandre<sup>1</sup>, et le fait particulièrement intéressant pour nous que la sculpture n'avait pas dédaigné de représenter cette attitude dans sa prosaïque réalité<sup>2</sup>.

Le serviteur ainsi accroché à la queue du cheval apparaît dans la plupart des cas où le Cavalier semble figuré comme revenant d'une expédition: sa présence semble donner à la scène, ou lui confirmer, la signification d'un retour de chasse, d'une rentrée, soit à la maison quand le Cavalier est un mortel assimilé au dieu<sup>3</sup>, soit au gîte où il se cache, dans la profondeur des bois ou dans les cavernes montagneuses, lorsqu'il s'agit du *Héros* lui-même. Cette remarque est corroborée par

1. Arrien, *Syr.*, 64: Λυσίμαχον, τῶν ὑπασπιστῶν ὄντα τοῦ Ἀλεξάνδρου, παρατροχάσαι ποτὲ ἐπὶ πλείστον αὐτῷ, καὶ καμόντα τῆς οὐρᾶς τοῦ βασιλέως ἵππου λαβόμενον ἔτι συντρέχειν.

2. Sur un groupe delphique, *ex-voto* offert par les habitants de Pharsale, Patrocle à pied était représenté suivant à la course Achille sur son cheval, vraisemblablement dans l'attitude ci-dessus indiquée de Lysimaque et d'Alexandre: Ἀχιλλεύς τε ἐπὶ ἵππῳ, καὶ ὁ Πάτροκλος συμπαραθεῖ οἱ τῷ ἵππῳ (Pausan., X, 13, 5).

3. Cette signification est celle qu'on doit donner surtout aux stèles funéraires sur lesquelles le Cavalier se trouve en présence de personnages assis. Trois exemples caractéristiques concernent la Thrace:

a) Kalinka, *op. cit.*, fig. 92 (Varna). Cavalier au pas tenant la bride du cheval; derrière lui, serviteur portant une lance (et peut-être s'accrochant à la queue du cheval), devant lui, femme assise sur un siège élevé. Pas de représentation accessoire. Épitaphe nommant le mort et sa femme. Type de relief funéraire hellénistique, de relation douteuse avec le Cavalier thrace proprement dit.

b) *Sbornik*, 1901, p. 797, n° 13 (provenance: Tchoumakovtzi). Le Cavalier, suivi de son serviteur, est en présence d'une femme assise sur un siège à dossier, voilée, la main droite relevant le voile, dans l'attitude si connue de la femme dans les *Banquets funèbres*: la présence du chien et du sanglier atteste qu'il ne s'agit pas seulement d'un relief funéraire du type hellénique ou hellénistique. L'inscription latine nomme un Thrace, vétérinaire devenu *praefectus vehicularum*.

c) Musée de Constantinople, n° 668 de l'Inventaire (provenance non indiquée; macédonienne d'après les noms propres). Je ne sache pas que ce monument ait été publié ailleurs.

Plaque de marbre; hauteur: 0<sup>m</sup>475; largeur: 0<sup>m</sup>59; épaisseur: 0<sup>m</sup>12. — Au centre, divisant la scène en deux parties, un arbre sur le tronc duquel s'enroule un serpent. Dans la partie gauche du relief, Cavalier au galop, en vêtement collant, la main droite levée lançant l'épieu; derrière lui, serviteur casqué portant un bouclier. Dans la partie droite du relief, au centre, homme debout en manteau, attitude méditative, la

ce fait que le cheval est généralement indiqué comme arrivé au terme de sa course : il est souvent au pas<sup>1</sup>.

4° Le serviteur porte rarement un objet dans les mains<sup>2</sup>. Exceptionnellement, il tient la lance de son maître<sup>3</sup>, et quelquefois aussi un bouclier<sup>4</sup>.

On comprendrait, dans l'hypothèse que la scène la plus fréquente figure un retour de chasse, que le Cavalier ait abandonné ses armes à son suivant, et qu'il se contente, soit de tenir en main le gibier tué, soit de revenir tranquillement, la main sur

main gauche soutenant la tête, le coude gauche placé dans la main droite. Près de lui, à gauche, un petit serviteur debout; à droite, femme assise dans l'attitude des *Banquets funèbres*; près d'elle, à droite, petite servante. — La scène a un caractère funéraire gréco-romain bien plus accentué que dans l'exemple précédent.

Inscriptions :

a) Sur le fronton, à droite : Ἦρω; Διοσκουριδῆ; Δρυλίου.

b) Sur la plinthe : Ἀγάθων Διοσκοριδῶν  
καὶ Μάντα Ἀγάθωνος τῶ τέκνω.

La filiation paraît devoir se comprendre ainsi : *Dioscouridès II*, fils de *Drylès*, est honoré par sa mère *Manta*, femme de *Drylès* et fille d'*Agathon*, qui était lui-même fils de *Dioscouridès I*.

Le nom *Manta* est macédonien, et particulièrement répandu dans la région du Pangée (*BCH*, 1900, p. 306 suiv.). Quant à *Δρυλίου*, c'est le génitif d'un nom qui paraît avoir été *Δρύλλης* au nominatif, car il a donné en latin *Drulens* (*CIL*, III, 12395), comme *Βύζης* a donné *Bizens* et *Δόλλης* *Dolens*. Ce dernier nom comporte une autre variante latine, *Doleus*, (datif *Doleo*, dans *Cod. Justin.* VII, 35, 6) qui suppose une forme grecque *Δόλλος*. Par analogie et pour expliquer le présent texte, il conviendra d'admettre une forme *Δρύλλος*; parallèle à *Δρύλλης* (sur cette forme, cf. *Tomaschek*, *op. cit.*, III, 2, 36). Pour l'origine du nom, on notera que le Dionysos péonien s'appelle *Δρύλλος*, selon *Hésychius*.

1. Dix-sept exemples du cheval au pas (catégorie A, reliefs *h*), *i*), *j*), *k*), *l*), *m*), *n*), *l*), *aa*), *cc*); catégorie B, reliefs *a*), *g*), *i*), *j*), *k*), *l*), *n*), — contre neuf exemples seulement du cheval au galop (reliefs *p*), *u*), *z*), *bb*), de la catégorie A; reliefs *b*), *c*), *f*), *m*), de la catégorie B plus notre relief de la fig. 1). — Il ne faut pas oublier que certains exemplaires, cassés ou insuffisamment décrits, ne peuvent entrer en ligne de compte pour l'étude de détails disparus ou non spécifiques.

2. Quelquefois il se cramponne des deux mains à la queue du cheval. Dans les cas très fréquents où l'une de ses mains est libre, cette main paraît vide; mais il est certain que divers détails étaient indiqués sur les reliefs par la peinture : or la lance, l'épieu, la bride, étaient de ceux-là.

3. Seuls exemples : relief *r*) de la catégorie A; relief de Varna décrit à la page précédente, note 3, *a*).

4. Seul exemple proprement thrace : le relief macédonien décrit ci-dessus, même note, sous la lettre *c*).

On devra toutefois comparer les reliefs suivants, qui, provenant des contrées limitrophes de la Thrace, nous donnent d'utiles enseignements sur les variantes du type du Cavalier et l'extension de cette représentation :

1. Des stèles funéraires pannoniennes : *a*) Cavalier au pas, précédé d'un chien chassant un lièvre et suivi d'un serviteur à pied, en manteau et chapeau, portant une lance et un bouclier. Au-dessous, épitaphe (*Arch. Etesitō*, 1903, p. 228, fig. 3). — *b*) Cavalier au galop, en tunique et chlamyde flottante brandissant l'épieu. En avant, un arbre, un homme tenant le cheval par la bride. Sous le cheval, un homme couché(?). Derrière, serviteur accroché à la queue du cheval. (*Ibid.*, 1908, p. 83, fig. 1).

II. Des stèles funéraires de Panticapée (*Latyschev*, II, p. 104, fig. 175; III, p. 193,

la bride de son cheval<sup>1</sup>. Mais on a peine à s'imaginer de quelle utilité, pour la chasse, peut lui être le bouclier.

5° Or il n'est pas douteux que le Cavalier, lui aussi, porte quelquefois le bouclier. C'est, en effet, comme un bouclier qu'il sied d'expliquer cette espèce d'auréole qui, sur divers reliefs<sup>2</sup>, apparaît derrière la tête du cheval. Ordinairement, elle affecte la forme d'un disque plat offrant, au point de vue de la technique sculpturale, une certaine analogie avec les auréoles placées derrière la tête des saints, au portail de nos cathédrales gothiques.

On a pu se demander avec étonnement la signification de ce symbole, jusqu'au jour où une sculpture mieux achevée que les autres<sup>3</sup> a fourni le mot de l'énigme : on y constate que l'auréole est constituée par le rebord interne du bouclier,

fig. 337; p. 202, fig. 355), sur lesquelles on voit un cavalier armé ou non, un chien, un serviteur à pied portant une lance et parfois aussi un bouclier. Ces exemples, où il ne s'agit presque sûrement pas du dieu Cavalier (inscriptions identiques : nom propre suivi de  $\chi\alpha\rho\epsilon$ ), montrent bien l'influence réciproque qu'ont dû avoir l'une sur l'autre les deux séries des cavaliers funéraires et des Chasseurs thraces.

III. Des plaques votives anépigraques du Musée de Constantinople. Je les ai copiées en 1898 dans les sous-sols de *Tehinli-Kiosk*; je reproduis ici les descriptions que j'en fis alors :

a) N° 776 : provenance, d'après l'Inventaire, Syros (vilayet de Salonique). — Plaque à deux registres, cassée à droite et dans le bas (hauteur : 0<sup>m</sup>56; largeur : 0<sup>m</sup>41; épaisseur : 0<sup>m</sup>10). — Premier registre : sous un cintre, un Cavalier en manteau et chlamyde flottante, sur un cheval au pas qui lève le pied gauche, brandit de son bras droit, levé en arrière, un épéon. Derrière, un serviteur portant le même costume que le Cavalier : il va à pied, tenant dans la main droite baissée une hache, dans la main gauche levée une lance. Noter que le cheval a la tête entourée d'une auréole ovale. — Second registre : reste de deux bustes, homme et enfant.

b) N° 111-142; provenance, d'après l'Inventaire, Tchamakli près de Cymé. — Plaque en haut relief, cassée à droite (hauteur : 0<sup>m</sup>37; largeur : 0<sup>m</sup>34; épaisseur : 0<sup>m</sup>035). Cavalier en chlamyde flottante sur un cheval au pas : la main droite appuyée sur la cuisse tient une patère. En arrière, un serviteur à pied disparaît de derrière un immense bouclier rond. — Ce monument est décrit sommairement dans le Catalogue de M. Joubin (*Sculpture*, p. 62, n° 142).

1. Attitude qui ne se rencontre que dans la catégorie A : reliefs *d*, *e*, *f*, *h*, *i*, *j*, *k*, *l*, *m*, *n*, *cc*).

2. Une vingtaine d'exemplaires en tout, sur lesquels sept appartiennent à notre série (reliefs *u*, *y*, *z*, *cc*), de la catégorie A ; reliefs *c*, *e*, de la catégorie B plus notre fig. 1).

3. Cavalier de Dinieli (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 118, n° 166, fig. 96) : il est, chose rare en Thrace, traité comme une statue, et par suite tous les détails sont indiqués avec une précision que le bas-relief ne peut atteindre. — Je signale toutefois, comme très curieux et impossible à accorder avec l'explication que je propose, le fait suivant : sur un bas-relief de Samos représentant un banquet funèbre, la tête d'un cheval, apparaissant au-dessus du petit mur qui limite le fond de la scène, est, paraît-il (*Ath. Mitth.*, 1900, p. 175, n° 55), entourée d'une auréole analogue. Je n'ai pas vu la photographie du monument (collection de l'Institut allemand d'Athènes, n° 27 de Samos) : peut-être une étude attentive pourrait-elle expliquer cette particularité qui semble unique.

figuré tantôt rond, tantôt allongé. Le Cavalier tient ce bouclier de la main gauche; de cette même main il touche la bride de son cheval, vers l'encolure, et par conséquent le bouclier se trouve placé assez haut pour que le bord supérieur dépasse la tête de l'animal, et que celle-ci se détache au centre du cercle ou de l'ellipse ainsi formée.

Si l'on ne voit pas bien quel usage peut être fait du bouclier dans la chasse à courre (en fait, si l'habitude thrace avait été de s'en servir, la représentation en serait usuelle et non pas exceptionnelle), on connaît au contraire toute une série de reliefs funéraires romains, notamment ceux des légionnaires et des *equites singularii*, parmi lesquels il y avait beaucoup de Thraces<sup>1</sup>; sur plusieurs de ces reliefs le soldat, figuré sous les traits d'un chasseur, nous apparaît suivi d'un valet d'armes à pied, porteur de la lance ou du bouclier<sup>2</sup>; lui-même parfois porte aussi un bouclier, placé exactement derrière la tête du cheval et formant comme une auréole<sup>3</sup>. Cette remarque nous porte à admettre une influence, analogue à celles que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, d'une série étrangère sur une série thrace. Elle confirme aussi la supposition émise plus haut, que les variantes qui nous occupent indiquent la présence parmi les dédicants d'un nombre assez grand de soldats. C'est du reste ce que confirment les dédicaces<sup>4</sup>: les soldats ont conçu à leur image le dieu qu'ils honoraient<sup>5</sup>.

1. Voir à ce sujet les curieuses découvertes dans la chapelle thrace de la caserne de l'Esquilin (*CIL*, VI, 2797 et suiv.; cf. les remarques de Henzen dans *Annali*, 1885, p. 251 et suiv., et de Mommsen dans le *Corpus*, p. 720). — On lira aussi avec profit les remarques d'Altmann (*Röm. Grabaltere der Kaiserzeit*, ch. XV, avec une bibliographie). L'auteur signale que la série de ces stèles présente avec une fréquence anormale l'alliance du Cavalier avec la scène du Banquet funèbre. On sait que la représentation simultanée de ces deux motifs est en quelque sorte caractéristique des habitudes thraces.

2. Cf. *CIL*, VI, 2803, 2804, 3195, 3202 (ce dernier reproduit dans *Diet. des Antiq.*, fig. 2746), et diverses stèles de légionnaires (*Ibid.*, fig. 2745).

3. Bouclier hexagonal sur le monument d'un légionnaire au Musée de Bonn (*Ibid.*, fig. 2737; cf. 2739).

4. Sur huit dédicaces, la moitié portent des noms de soldats; deux autres, rédigées en latin, doivent être vraisemblablement attribuées aussi à des soldats.

5. C'est en ce sens, probablement, qu'il faut entendre la formule  $\alpha\upsilon\tau\acute{\omicron}\nu\ \acute{\alpha}\pi\eta\rho\acute{\omega}\sigma\epsilon\nu$  qu'un romain du nom de Πολ. Κόμοδος a fait inscrire au-dessous d'un relief du Cavalier (*Sbornik*, 1901, p. 802, n° 18). En soi, la formule est courante et banale sur les monuments funéraires, quoique fort rare en Thrace (deux exemples seulement : *DH*, p. 338, n° 47; p. 347, n° 61<sup>2</sup>). Ici, sur un relief du Cavalier, il se peut que l'auteur de l'inscription ait voulu dire qu'il se faisait représenter sous la figure du

6° Un autre objet qu'il est non moins étonnant de trouver entre les mains du Cavalier, c'est une patère<sup>1</sup>. Ceci suggère aussi un rapprochement : la patère se trouve assez fréquemment sur les stèles funéraires grecques entre les mains du mort héroïsé, figuré à cheval. C'est donc un nouvel exemple à ajouter à tous ceux que nous avons déjà signalés, d'un mélange plus ou moins conscient, fait par les artisans ou les donateurs, de toutes les catégories de représentations, indigènes et étrangères, dans lesquelles figure à un titre quelconque un personnage à cheval.

..

Avant de conclure, je rapprocherai encore des monuments étudiés le fragment suivant, qui fournit une précision intéressante de deux des détails signalés.

[N° 89] — Débris très endommagé (*fig. 3*) d'une plaque de dimensions inconnues.

Provenance : Pastoucha, dans le Rhodope, près Philippopoli, au voisinage d'une chapelle bulgare dédiée à la Sainte Trinité. — Selon les renseignements successifs qui me furent fournis en 1902 par feu M. Degrand, alors consul de France à Philippopoli, auquel je dois les photographies qui ont servi



FIG. 3.

à dessiner le fragment, le lieu de la découverte aurait été d'abord, aux dires des paysans, Batchkovo près Sténimaka (Pastoucha et Batchkovo sont du reste dans la même région, distants de 30 kilomètres environ). Ce n'est que grâce à des informations et à des interrogations postérieures qu'on a pu préciser l'endroit

dieu Ἡρώς. Il serait donc intéressant de savoir au juste quelle image il s'en formait : malheureusement la description est réduite à six mots : « Cavalier en marche vers la droite. »

1. Une dizaine d'exemples, dont cinq dans notre série (reliefs v, w, x, y, cc) de la catégorie A).

réal de la trouvaille. Elle se serait composée, selon les conclusions de l'enquête, de vingt-cinq reliefs contenus dans une grande jarre (?). On ne sait ce que sont devenus la plupart de ces reliefs. En outre de celui qui nous occupe, un seul autre avait été présenté à M. Degrand comme faisant partie du même groupe : il représentait Héra accomplissant des libations sur un autel<sup>1</sup>. Il y a là encore un exemple curieux des relations possibles entre le culte d'Héra et celui du Cavalier.

On ne distingue plus, sur la plinthe, que quelques lettres :

ΩΝΙ

ΗΕΥΧΑΡΙC

... [Ἄπὸλλ.]ωνι

... ης εὐχαρισ[τήριον].

Le nom d'Apollon est, semble-t-il, seul possible; la restitution [Ἡρ.]ωνι ne s'autorisant presque d'aucun exemple grec<sup>2</sup>. La représentation la plus distincte est celle d'une urne, qui offre cette particularité d'être complètement renversée, de façon à reposer en équilibre sur son col<sup>3</sup>. — L'eau qui s'échappe de l'urne est très nettement figurée; elle semble déborder hors du champ de la sculpture et couler sur la partie droite de la plinthe au delà de la première ligne de l'inscription.

La comparaison de ce fragment avec un autre fragment moins mutilé, mais cassé de façon presque identique<sup>4</sup>, permet d'établir les points suivants : la saillie horizontale visible au-

1. C'est peut-être le relief du Musée du Louvre, décrit et reproduit sous le n° 109 dans les *Documents* publiés dans la *RA* (référence au début de la présente étude).

2. Cf. les textes cités p. 3, note 1.

3. Dans la série de dix-huit reliefs actuellement connus où apparaît le symbole de l'urne, celle-ci est figurée : — A) Couchée sur le côté, le col face au spectateur. — B). De même, mais le col vu de profil. — C) Aux trois quarts renversée, le col face au spectateur. — D) Sous l'apparence grossière d'une simple boule. C'est peut-être à cette dernière variante que se rattacherait l'urne *complètement retournée* que nous voyons ici.

Souvent, toujours comme dans le cas actuel, des animaux, chiens ou lions, sont figurés la patte sur cette urne, comme si dans leur course ou leur lutte ils venaient de la faire tomber. Je ne crois pas qu'il y ait aucune conclusion à tirer de ce détail, dû sans doute à la maladresse de l'artisan et aux nécessités de la perspective, qui contraignent à superposer les plans dans des reliefs très chargés de personnages et d'animaux, et de dimensions très restreintes. C'est par suite d'une incapacité ou d'une simplification de dessin analogue que, sur la plupart des *ex-voto* au Cavalier où apparaît un autel devant le cheval, celui-ci semble poser sur cet autel le sabot d'une de ses pattes antérieures (cf. p. 40, [n° 91], fig. 8).

4. *Izvestia Muzei*, 1907, p. 120, n° 170, fig. 98.

dessus de l'urne est la patte antérieure gauche d'un lion; les deux autres saillies à droite de l'urne sont le museau et la patte d'un chien; la barre oblique qui traverse l'urne représente les pattes du gibier tenu en main par le chasseur; les deux lignes convergentes à gauche sont les restes de l'avant-train d'un chien courant qui mord le gibier tué. Dans l'ensemble, nous avons affaire à la scène de curée, au voisinage d'une source plus nettement figurée ici que sur la plupart des autres reliefs.

..

En résumé, les reliefs représentés par la figure 1 font partie d'une série intéressante d'*ex-voto* au Cavalier, série qui peut être interprétée, d'une part au moyen des reliefs des figures 2 et 3, d'autre part grâce à la comparaison de divers détails avec les détails analogues fournis par des monuments du même genre, mais appartenant à des groupes différents.

Dans cette série, le type primitif du Chasseur est peut-être encore représenté par la persistance ou la transformation de quelques indications devenues secondaires. Le type usuel y est de plus modifié par l'introduction de divers éléments qui compliquent ou dénaturent le sens des représentations indigènes du dieu.

I. Les complications proviennent :

A. De l'association du Cavalier avec les Nymphes, gardiennes et protectrices des sources.

B. De la précision donnée à la scène de chasse, qui semble le plus ordinairement être la curée.

C. De l'indication du lieu de la scène, qui est le voisinage immédiat des sources montagneuses ou forestières auprès desquelles se concentre le gibier.

II. La dénaturation provient :

A. De confusions que la religion locale ou l'ignorance du sculpteur ou du donateur ont établies :

a) Entre les Nymphes et les déesses des sources;

b) Entre les Nymphes et diverses divinités indigènes ou

étrangères, telles que les femmes du cortège du Cavalier ( $\tilde{\eta}\rho\alpha$ ), les *Junones* d'autres provinces barbares, les *Matronae* occidentales.

B. D'identifications approximatives, et parfois peu justifiées :

a) Des diverses déesses ci-dessus nommées avec des divinités grecques, variant suivant les épithètes données au Cavalier (Hygie ou Aphrodite quand il se nomme Asclépios ; Héra quand on l'appelle Héros ou Apollon) ;

b) Des mêmes déesses, avec les femmes en deuil figurées sur des stèles funéraires grecques où le mort héroïsé apparaît comme cavalier ;

c) Par suite, du Dieu Cavalier avec ce même mort héroïsé ;

d) Du Cavalier, personnage divin, avec l'indigène thrace, qui, lorsqu'il va en chasse, monte à cheval et emmène avec soi un serviteur à pied ;

e) Du groupe du Cavalier suivi de son serviteur avec le groupe ordinaire du soldat romain suivi de son valet d'armes ;

f) Du Chasseur thrace, dieu local, avec ces chasseurs idéalisés dont la représentation artistique, si défigurée qu'elle ait pu être par la suite, remonte à des types illustres créés par Scopas ou Lysippe, et traditionnellement reproduits après eux ;

g) Du Dieu Cavalier de la Thrace avec les dieux cavaliers d'autres pays, notamment ceux de l'Europe centrale et ceux d'Asie Mineure.

Ce dernier point sera particulièrement mis en lumière dans le paragraphe suivant.

---

§ 2. — LA NATIONALITÉ DU DIEU CAVALIER.

A : *Les variantes dues vraisemblablement à des influences étrangères : Dieu aux trois têtes, Dieu au bonnet pointu, Dieu au bâton, etc.* — B : *Le Dieu « national ».*

[N<sup>os</sup> 86-88]. Trois reliefs exhumés en 1902 à Izvor (village du Rhodope, au voisinage de Philippopoli).

La découverte se composait de quatre reliefs, dont l'un a déjà été publié comme étant au Musée de Sofia<sup>1</sup> : le silence gardé sur les autres paraîtrait indiquer qu'ils ne se trouvaient pas alors au même Musée. J'ignore ce qu'ils peuvent être devenus ; photographies et descriptions m'ont, à l'époque, été communiquées par M. Degrand.

Le sanctuaire agreste d'où proviennent ces monuments était sans doute situé au voisinage d'une source<sup>2</sup>. Il n'était pas, semble-t-il, consacré exclusivement au dieu Cavalier, car, selon le témoignage de M. Dobrousky, on a découvert également en ce même lieu trois *ex-voto*<sup>3</sup>, identiques entre

1. *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 130, n<sup>o</sup> 184. J'en donne une brève description d'après la photographie que j'ai sous les yeux :

Plaque où il manque le fronton et la tête du Cavalier. Haut, actuelle, 0<sup>m</sup>24 ; larg., 0<sup>m</sup>28. — Le dieu, dont on n'aperçoit pas clairement la chlamyde, est au galop vers la droite. Ses jambes sont repliées sous le corps du cheval ; le talon en est fortement accusé et le pied est indiqué comme très cambré et pointu (cf. les remarques ci après, pp. 38-39, à propos de la *fig. 6* [N<sup>o</sup> 88]). La bride du cheval est nettement visible, ainsi que le bouclier devant lequel se détache la tête. Le Cavalier tient par les pattes de derrière un animal de grande taille, au corps mince et allongé, aux membres très fins (daim ?) : un lion dévore la tête pendante de cet animal, un chien lui mord les pattes. Entre le lion et le chien, un objet douteux et indistinct (urne ?). — Inscription sur la plinthe : Βεΐβυς Μουζατρούλεος.

2. Le nom du village actuel, Izvor, signifie « source ».

3. *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 92, n<sup>o</sup> 134, fig. 71 (à la page 131 du même Recueil, à la suite du n<sup>o</sup> 184, il est indiqué que deux autres reliefs identiques sont de même provenance). — Voici la brève description de ce monument grossier :

Un personnage barbu est debout, de face, devant un autel quadrangulaire ; il est

eux, qui figurent une scène de sacrifice à Asclépios et Hygie. Asclépios était probablement, à Izvor comme à Glava Panéga<sup>1</sup>, le dieu principal, honoré comme protecteur des eaux bienfaisantes. Dans l'un et l'autre endroit, il était fréquemment représenté sous les traits du Cavalier; dans l'un et l'autre endroit, le Cavalier s'appelait indifféremment Asclépios ou Silvain<sup>2</sup>. Ici, il était même identifié à une divinité d'apparence exceptionnelle, et dont il est difficile de dire si elle constitue une variante nouvelle des dieux ordinaires, ou bien si elle apporte un élément inédit dans la liste des cultes thraces. C'est le cas qui se présente pour le relief que nous allons maintenant étudier.



FIG. 4.

N° 86. — Ce relief (*fig. 4*) est de beaucoup le plus intéressant des quatre.

Haut., 0<sup>m</sup>20; larg., 0<sup>m</sup>175.

Malheureusement, les détails sont très indistincts sur la photographie qui a servi à l'établissement du cliché. Certains d'entre eux, très peu visibles, m'ont été confirmés par M. Degrand, qui a eu le relief entre les mains et a pu compléter par une description l'insuffisance de la reproduction dont je lui suis redevable.

L'inscription se lit comme suit :

- a) Sur le fronton : KYPIΩ ΘΙΩ  
 b) Sur la plinthe : ΑΥΛΟΥΖΕΝΙΚΛΟΝΓΙΝΟΥ  
 ΑΥΛΟΥΖΕΝΙΚΔΙΟΥΖΗΟΣ

enveloppé d'un manteau assez court qui laisse à nu le bras droit, appuyé sur un bâton d'aspect noueux. On songerait d'abord à Héraklès; mais en y regardant de plus près, les nodosités du bâton paraissent les anneaux d'un serpent. Ce serait donc Asclépios, et la femme voilée qui est auprès de lui, vêtue d'une longue robe et d'un ample manteau, serait Hygie. De l'autre côté de l'autel, un serviteur en manteau court porte une corne d'abondance, avec laquelle il semble verser une libation sur l'autel. Pas de dédicace.

1. *Ibid.*, voir la série des 126 bas-reliefs de cette provenance (pp. 1-84).

2. *Ibid.*, p. 78 à 81, n° 109 à 116, fig. 54 à 58.

(lettres grossières et inégales, le Δ très allongé, la forme des Υ très variable; dans les deux mots Αὐλοῦζένης, la finale ΙC très rapetissée; l' I dans le mot θῆω ne me paraît pas aussi certain que l'affirmait M. Degrand<sup>1</sup>).

Il n'y a de remarquable que le nom propre Διούζης, qui est nouveau. La composante initiale Διού = *Diu* en est connue<sup>2</sup>; la finale ζης ou ζεις est très fréquente. Peut-être Διούζης est-il une abréviation de \*Διούζένης<sup>3</sup>: d'autre part il est possible que ce dernier nom soit une variante des formes voisines Διζένης<sup>4</sup> et Διζένης<sup>5</sup>, qui sont déjà connues. D'autres abréviations analogues peuvent être légitimement rapprochées<sup>6</sup>.

Dans l'ensemble, ce relief se rapproche de l'un des précédents [n° 84] et il fait partie de la série que nous avons constituée pour l'expliquer. Le Cavalier, au pas, la chlamyde flottante, tient de la main droite la bride du cheval. Devant lui, une femme voilée debout, dans l'attitude ordinaire; derrière, un serviteur cramponné à la queue du cheval. Ni chiens, ni animaux, ni aucune autre représentation.

Deux points importants restent à signaler :

1° Le serviteur est *ithyphallique*. Ce détail, qui n'a été reconnu sur aucun des autres bas-reliefs de la même série, est apparent sur la photographie. Néanmoins, un doute subsisterait, si des

1. Sur la présente figure, il a bien fallu se décider entre I ou E : on a donc préféré le premier, parce que seul le jambage vertical est apparent sur le cliché original, mais celui-ci est fort médiocre et l'étude des caractères épigraphiques au moyen de la loupe ne donne aucun résultat décisif. — Une objection de poids est que la substitution de I à E dans les inscriptions thraces est sans exemple; elle est même peu probable, tant est fréquente la substitution contraire d'E à I.

2. Cf. les noms *Diupaneus* (Muratori, 1458) et *Diurdanus* (CIL, VI, 2408, 3451). — Dans l'inscription relative à la fondation de Pizos (BCH, 1898, p. 486, l. 58, 77, 139), M. Kalinka (op. cit., n° 34) a lu Διουκείλας, Διούπορις, Διούτραλις, là où je lisais Διουκείλας, etc. Je signale ces variantes sans les accepter.

3. Nom connu par les transcriptions latines *Diuzenis* (Dipl. I) et *Diuzenus* (CIL, X, 769).

4. BCH, 1898, p. 526, l. 60. — On devra corriger en Διζένης la lecture Διζένης de *Sbornik*, 1894, p. 102, n° 5 = *Arch.-Épigr. Mitth.*, 1895, p. 107, n° 5.

5. BCH, 1898, p. 486, l. 91. — Variante Δθίνης (correction à *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 62, n° 42, qui donne ΔΙΟΕΝC restitué à tort Διο[γ]ένης), confirmée par la forme Βροουβένης citée dans la note suivante.

6. Par exemple : Βροούζης et Βροουζένης (Βροούζης = DH, p. 327, n° 14; [Βρ]ουζένης, probable dans DH, p. 321, G', lu par Kalinka, op. cit., n° 214, [Αὐλ]ουζένης, est confirmé par la variante Βροουβένης = DH, p. 327, n° 14). — Μουκάζης (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 36, n° 2, fig. 8) et Μουκάζένης. — *Dases* (Dipl. CI) = *Daizes* (CIL, III, 14214<sup>12</sup>) et *Daizines* (CIL, III, 1666). — Δίζης (Latyshev, III, 17) et Διζένης (BCH, 1898, p. 486, l. 91), etc.

affirmations catégoriques et répétées de M. Degrand ne permettaient d'être très affirmatif.

L'explication la plus naturelle consiste à voir dans ce serviteur un Satyre de la suite de Dionysos. Ce serait donc le dieu lui-même qui serait représenté sous la figure du Cavalier<sup>1</sup>, et il n'y aurait à cela aucune objection si le Cavalier était du type usuel. Mais justement il est d'un modèle jusqu'à présent sans équivalent.

2° Le Cavalier est *tricéphale*. On distingue nettement, sur les deux côtés de la tête principale vue de face, deux têtes de profil. Toutes trois sont barbues : cette indication de la barbe est déjà par elle-même assez rare. Les quelques exemples que nous en possédons<sup>2</sup> montrent que le dieu auquel l'artiste a prêté cette physionomie s'appelle indifféremment Héros, Asclépios, Silvain, c'est-à-dire paraît n'être qu'une variante du dieu imberbe ordinairement représenté. Rien dans l'image elle-même, dans les attributs du Cavalier, dans l'inscription, n'attire spécialement l'attention et ne fait supposer qu'il puisse s'agir d'un culte étranger assimilé à celui du Héros thrace.

Du reste, on ne voit pas bien de quelle divinité exotique il serait question. Les dieux tricéphales sont rares dans les mythologies barbares ; l'exemple gaulois auquel on pourrait penser n'est point un Cavalier<sup>3</sup>. Peut-être faudrait-il songer

1. Comme sur un relief de Melnik (RA, 1904, p. 19 suiv.).

2. Il y en a, en dehors du cas présent qui forme à lui seul une série à part, huit exemples dont voici la liste : a) le relief de la fig. 5 ci-dessous [N° 87]. — b) *Izvestia russe*, 1905, p. 26, n° 1 (Kaspitchané), plaque anépigraphe. — c) *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 141, n° 198, fig. 117 (Akherkeui), haut relief où le Cavalier porte un bonnet phrygien. — d) *Ibid.*, p. 134, n° 190, fig. 109 (Saladinovo), inscription : |κυρι|αις Νύμφαις. — e) *Ibid.*, p. 72, n° 70, fig. 43 (Glava Panéga), inscription : \*Ηρωι Σκίδοκελνώ Γαιος Γολήου εὐχὴν ἀνέθηκεν. — f) *Ibid.*, p. 68, n° 51, fig. 40 (Glava Panéga), inscription : Κυρίω \*Ασκληπίω καὶ Ὑγείᾳ [Σαλδο]βουσσνοῖς Πρεΐσχοις Ἰουλίω φύλαρχος Παυταλιώτης εὐχαριστήριον ἀνέθηκεν. — g) *Ibid.*, p. 79, n° 110, fig. 55 (Glava Panéga), inscription : L. Naevius Probus vel. Silvano et Dianae v. s. libens m. p. — h) *Ibid.*, p. 89, n° 130, fig. 69 (Batkoun), inscription : Μάρκος Τάρσου \*Ασκληπίω..... A la suite, des mots à peu près indiscernables sur la photographie ; toutefois la lecture donnée par M. Dobrousky semble fantaisiste ; elle ne tient en tout cas pas compte du fait que le texte occupe sur la plinthe du monument trois lignes et non deux. Voici ce que je crois voir dans ces trois lignes :

ΑΣΚΛΗΠΙΩΡΑ / ΞΗΡΗ  
ΧΛΑΡΕΣΡΗΡΛ  
N C TN

\*Ασκληπίω (épithète?)  
...[εὐ]χαρε[ι]σ[τ]ήρ[ι]ον  
[ἀ]νέθηκεν

3. Cf. *Catal. du Musée de Saint-Germain*, notamment p. 30 ; fig. dans Espérandieu, *Bas-reliefs de la Gaule rom.*, vol. II et III (consulter les *Indices*). — Babelon, *Catal. des bronzes*, n° 367.

plutôt à une imagination locale, dont le succès aurait été médiocre, et d'après laquelle on aurait cherché à représenter le Cavalier sous une forme triple, parce que parfois il est, en qualité d'Apollon, apparenté à Bendis-Artémis, qui est aussi la triple Hécate. Nous connaissons justement un relief thrace sur lequel les trois têtes de la triple Hécate sont figurées au moyen d'une technique identique : ce monument impose la comparaison avec notre relief<sup>1</sup>.

Toutefois, le nom d'Apollon n'est pas donné au Cavalier sur les reliefs de la série où il est figuré barbu : mais il est invoqué une fois, en compagnie de Diane, sous le nom de Silvain<sup>2</sup>. Or, Apollon et Diane ont quelquefois, dans les pays barbares, comme noms usuels ceux de Silvanus et de Silvestris<sup>3</sup>.

Asclépios, qui est toujours représenté barbu, ne paraît pas pouvoir être mis en cause ici, par suite de l'impossibilité où l'on serait, dans l'état actuel de nos connaissances, d'expliquer l'aspect tricéphale qui lui aurait été donné.

[N° 87]. Plaque presque intacte ; dimensions inconnues (fig. 5).

Provenance incertaine (environs de Philippopoli : Izvor?)

Sur ce marbre, le Cavalier est représenté sur un cheval au pas, sans autres figures ou indications accessoires. Il semble coiffé du bonnet phrygien et barbu ; ces deux détails, qui s'accordent fort bien ensemble<sup>4</sup>, ne sont pas

1. *RA*, 1912, n° 104 de la série des *Documents* en cours de publication (Sélymbrie). — Cf. Babelon, *Catal. des bronzes*, n° 699.

2. Page précédente, note 2, relief *g*).

3. *CIL*, III, 12367 ; bas-relief de Berkovitz : chasseur à pied, avec un chien et une Nympe. L'inscription : *Silvano et Silvestri*, montre bien que ces noms sont ceux des deux personnages représentés. — Remarquer l'inscription du fragment ci-dessus, p. 28 et fig. 3 [N° 89], qui porte peut-être la dédicace [Ἀπόλλ]ῳ. — Cf. les observations de Merlin, *RA*, 1900<sup>2</sup>, p. 420 suiv., à propos des noms *Silvanus* et *Silvestris*.

4. Cf. le relief *c*, p. 34, note 2. — Ordinairement, c'est surtout dans les pays danubiens de l'Europe centrale (Pannonie et Norique) qu'on trouve des Cavaliers coiffés du bonnet phrygien (Musée de Budapest : *Arch. Ertesitő*, 1903, p. 309 suiv. — Musée d'Agram : *Slovanski Vjesnik*, 1905, p. 56, n° 109).

Le Cavalier ainsi représenté diffère assez sensiblement du type thrace ; il est entouré d'une série de figurations accessoires (soleil, lune, ennemis foulés aux pieds, animaux féroces, banquets divins, chars, etc.) qui indiquent une très forte influence des cultes orientaux. Ce genre de reliefs ne se rencontre que tout à fait exceptionnellement dans la région balkanique ; il y en a quelques exemples rares en Mésie seulement (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 140-149, n° 197-202, fig. 118-121). C'est pourquoi

absolument certains à cause de l'usure de cette partie du relief<sup>1</sup>.

Deux particularités sont à signaler :

a) La chlamyde du Cavalier n'est pas représentée flottante :



FIG. 5.

elle pend le long de son dos. Cette indication, conforme à la réalité puisque le cheval n'avance pas assez vite pour que le vent de la course fasse flotter le manteau, est cependant, nous l'avons vu, assez exceptionnelle, parce que la convention s'est établie dans la sculpture locale d'adopter le motif du manteau flottant même dans les cas où il est faux assurément<sup>2</sup>.

b) Le dieu tient de la main droite une patère.

Or, si on établit, parmi les reliefs du Cavalier actuellement connus, les deux listes relatives à ces particularités, on voit que ces listes coïncident presque complètement<sup>3</sup>. C'est surtout lorsqu'il tient en main la patère, que le Cavalier porte la

je ne puis souscrire à l'opinion émise par M. Cumont (*Mithra*, II, p. 526), qui, parlant des monuments danubiens, dit : « L'opinion la plus probable est que ces sculptures se rattachent aux cultes de la Thrace, répandus dans l'empire romain par les troupes originaires de ce pays ». Je crois au contraire que la rareté de pareils reliefs dans les pays de religion thrace prouve qu'ils sont d'origine étrangère, sans doute asiatique, et qu'au lieu d'être les témoins « d'une religion inconnue ayant subi l'influence du mithriacisme », ce sont des monuments mithriaques qui ont subi l'influence des idées thraces. En un mot, ces reliefs seraient le produit d'un syncrétisme grossier qui a dû s'établir dans l'imagination de soldats orientaux sectateurs de Mithra à la suite de leur vie commune avec d'autres soldats d'origine thrace. On comparera, comme ayant pu aussi exercer une influence du genre de celle que nous avons déjà signalée à plusieurs reprises, diverses stèles (*Dict. des Antiq.*, fig. 2739 et 2741, Norique et Dalmatie; ci-dessus, p. 24, note 4, I b), Pannonie) sur lesquelles le Cavalier, légionnaire ou auxiliaire, foule aux pieds l'ennemi vaincu.

Des arguments du même ordre, appuyés sur des objections analogues à la théorie de M. Cumont, viennent d'être exposés par M. Kazarov, dans la conclusion d'un article récent (*Archiv für Religionswissenschaft*, 1912, p. 161) où il étudie quelques exemplaires, dont six déjà connus et deux inédits, de ces reliefs composites (cf. dans la planche, les figures 3 et 6; les autres numéros appartiennent à une variante encore plus compliquée où paraissent deux Cavaliers au lieu d'un seul).

1. Les ombres de la photographie, qui est assez bonne, donnent à la pierre rugueuse et cassée des précisions trompeuses qu'on risque de prendre à tort pour des traits de physionomie ou des détails de costume.

2. Ci-dessus, p. 21, note 4.

3. Dans sept cas sur dix.

chlamyde non flottante. Les inscriptions montrent qu'alors il n'est guère identifié qu'avec Asclépios ou avec Silvain. Cette remarque nous fournit un renseignement utile pour essayer de dénommer le Cavalier tricéphale de la figuré 4, puisqu'il nous permet de deviner dans l'un de ces deux noms divins le vocable sous lequel était probablement adoré le dieu honoré dans le sanctuaire d'Izvor. Mais il n'y a rien à en conclure pour la représentation elle-même. Asclépios et Silvain sont tout aussi bien figurés, ailleurs, avec la chlamyde flottante et sans patère. Il convient donc de ne voir dans cette variante, ainsi que nous l'avons déjà signalé, qu'une influence directe des reliefs funéraires grecs dans lesquels le mort héroïsé a même attitude<sup>1</sup>.

[N° 88]. Plaque intacte, arrondie à la partie supérieure (fig. 6).

Haut., 0<sup>m</sup>16; larg., 0<sup>m</sup>15.

Provenance incertaine comme pour le précédent (environs de Philippopoli : Izvor?).

Cavalier sur un cheval au galop dont la bride est indiquée. Il porte une sorte de justaucorps arrêté sur les cuisses<sup>2</sup>, et pas de chlamyde<sup>3</sup>; son bras est levé en arrière dans le geste de brandir l'épieu. Sa tête est couverte d'une coiffure qui rappelle le bonnet phrygien; mais si c'est un bonnet, il est posé sur une luxuriante chevelure qui bouffe sur la tête<sup>4</sup> et descend en

1. Cf. ci-dessus, p. 27, 6°.

2. Il suffira de se reporter à l'illustration de l'*Izvestia Mouzei*, 1907, qui est la plus abondante que nous ayons sur les Cavaliers thraces, pour constater que c'est ainsi que le plus souvent (cf. fig. 28, 29, 33, 36, 42 à 44, 53, 66, 67, 89, 99, 106, 116) est figuré le vêtement de dessous du Dieu Cavalier. Le haut relief de la figure 89 montre quelle en est véritablement la forme et les dimensions. On se reportera aussi aux indications qui nous sont fournies par les bronzes (par exemple RA, 1912, Documents, etc., n° 70 et 71, fig. 10 et 11).

3. Détail très rare. Je n'en connais que deux exemples : un relief de Dinieli (*Sbornik*, 1901, p. 799, n° 15, fig. 63) et un autre de Glava Panéga (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 64, n° 45, fig. 36).

4. Certains Cavaliers semblent avoir sur la tête des cheveux épais qui forment une sorte de bourrelet. Il importe de remarquer à cette occasion que l'épaisseur des cheveux est la caractéristique de toute une classe du peuple gète : c'est la classe inférieure, appelée *χομηταί* ou *capillati* (les chevelus), par opposition à la classe supérieure qui porte un bonnet (*πιλοφόροι*, voir note 3, p. suivante). — Comparer l'épithète *ἀχροχομοί*, donnée aux Thraces par Homère (*Iliad.*, IV, 533) et reprise par Archiloque (fragment publié par REG, 1900, p. 73). On ignore du reste le sens exact de cette

longues boucles de chaque côté des joues<sup>1</sup>. On pourrait aussi songer à l'*alopékiis*<sup>2</sup> ou au bonnet national des Gètes<sup>3</sup>.



FIG. 6.

Un détail intéressant pourrait être fourni par les chaussures, qui sont figurées très pointues par devant et aussi par derrière, comme si elles étaient terminées par un éperon. Mais si l'on considère l'ensemble de la sculpture, il paraîtra probable, — bien que le même détail, beaucoup moins prononcé, se retrouve sur d'autres reliefs du Cavalier<sup>4</sup>, — que cette forme insolite provient vraisemblablement de la tech-

nique de l'artisan : celui-ci travaille son marbre, pour ainsi

épihète : signifie-t-elle « qui a la tête couverte de longs cheveux », ou « qui relève ses cheveux sur le sommet de la tête »? La première traduction a pour elle l'autorité d'Ovide (*intonsi, hirsuti*; *Pontiq.*, IV, 2, 2), la seconde celle d'Aristote (*εὐθέρηδες*, *De gen. anim.*, V, 3, 13).

1. Sur aucun relief on n'aperçoit d'aussi longues boucles latérales, si ce n'est sur deux monuments de la collection *Stamoulis* (*BCH.*, 1912, n° 41 et 48).

2. *Hdt.*, VII, 75 : *Θρήκες ἐπὶ μὲν τῆσι κεφαλῆσι ἀλώπεκας ἔχοντες*. — *Xén., Anab.*, VII, 4, 3 : *οἱ Θράκες τὰς ἀλώπεκας ἐπὶ ταῖς κεφαλαῖς φοροῦσι καὶ τοῖς ὤσι*. — L'*alopékiis* est donc une coiffure qui comporte des oreillères, et qui correspond assez bien aux détails visibles sur le relief. — Cf. sur des vases peints l'*alopékiis* de Rhésos (*Dict. des Antiq.*, fig. 227), celle d'Orphée (*Reinach, Répert.*, I, p. 176, n° 1), et surtout le bonnet-capuchon porté par Bendis, dont M. Cumont donne la description suivante, qui semble convenir parfaitement à notre relief : « Terminé en pointe comme les bonnets phrygiens, il se continue par deux brides qui descendent sur les côtés de la tête, et un large fanon ovale qui retombe sur le dos » (*RA.*, 1903<sup>2</sup>, p. 384-385 et fig. 1).

3. Les Gètes portent un bonnet de feutre : *πίλους ἐπὶ ταῖς κεφαλαῖς ἔχοντες* (*Dion Chrys.*, II, 246 Teubner), d'où l'épihète de *πιλοφόροι* appliquée par les auteurs (*Dion. Cass.*, LXVIII, 9 — *Priscus*, fr. 5) à certains d'entre eux, qui formaient, paraît-il, la classe supérieure de la nation. *Jordanes, Get.*, XI, 70, les appelle *pileati*, et compare nettement leurs bonnets aux coiffures asiatiques : *tiarae, quos pileos alio nomine nuncupamus*.

4. Indication tout à fait analogue dans *Izvestia Mouzei*, 1907, fig. 52, et aussi n° 181, 182, 184, qui ne sont pas reproduits, mais dont je possède des photographies. Or, il est remarquable que le dernier de ces reliefs provient précisément d'Izvor, comme sans doute aussi celui qui nous occupe; les deux autres proviennent de Oustina, localité toute voisine, où ils ont peut-être été transportés d'Izvor. On peut donc se demander s'il n'y aurait pas là une indication de costume local; il est vrai qu'elle manque sur les trois autres reliefs de même provenance. — Cf., dans le *Dict. des Antiq.*, l'article *Calcarea*, où sont décrits des éperons en forme d'*ergot* analogues à celui-ci, et, comme indication inverse, la forme de la chaussure, si nettement dessinée, sur la stèle d'un *equus singularis* de nationalité thrace (*CHL*, VI, 3202 = *Dict. des Antiq.*, fig. 2746).

dire, avec une gouge, qui enlève des éclats en forme de virgule. Diverses autres parties du sujet (notamment le bonnet, les articulations du cheval et du cavalier) sont traitées dans le même style, avec des saillies ou des creux vigoureusement indiqués et fort pointus.

[N° 90]. Plaque carrée au type du Cavalier, cassée dans le coin supérieur droit (*fig. 7*).

Provenance : Panaghia. Ce village étant situé dans la montagne au dessus de Pastoucha, il est fort possible que le présent *ex voto*, que M. Degrand avait photographié sans en préciser les dimensions, ait fait partie de la trouvaille décrite plus haut<sup>1</sup>.

La plaque représente un Cavalier au galop, sans aucune figure accessoire. Comme celui de la figure 6, il n'a pas de chlamyde, mais il porte peut-être une sorte d'écharpe ou de manteau. Sa coiffure, autrement indiquée ici, est probablement l'*alopékis*; sa tunique se termine par une courte jupe plissée, dont la forme est aussi clairement figurée. Ces précisions ne sont pas inutiles; elles font mieux comprendre certains points des précédentes descriptions, et notamment elles imposent la comparaison entre divers détails du costume et l'uniforme de la cavalerie romaine. Or nous avons eu occasion de voir déjà l'influence des séries militaires romaines sur la représentation du Cavalier<sup>2</sup>.



FIG. 7.

L'épieu tenu à la main par le Cavalier est également rendu avec clarté; on voit que c'est une arme trapue, courte de manche, et munie d'un fer de grande taille en forme de feuille d'olivier<sup>3</sup>.

1. Voir ci-dessus, p. 27 [N° 89].

2. Remarquer, entre autres, l'analogie de ce costume avec celui que porte le cavalier légionnaire *C. Marius* sur la stèle bien connue du Musée de Bonn (*Dict. des Antiq.*, fig. 2737), déjà citée p. 26, note 3.

3. L'épieu, souvent probable, est bien rarement indiqué de façon formelle. Ou bien, comme la lance, il était figuré par un trait peint, ou bien ce qui en reste parfois pourrait appartenir aussi bien au bois d'une lance. Deux exemples étaient jus-

[N° 91]. Plaque arrondie en haut, cassée sur les côtés (*fig. 8*). Provenance inconnue (environs de Philippopoli?).

Le monument faisait partie d'une série indiquée par M. De-  
grand au Musée du Louvre (MND, n° 544), qui l'a acquis en  
1902<sup>1</sup>.

Haut., 0<sup>m</sup>27; larg., 0<sup>m</sup>18; ép., 0<sup>m</sup>02.

La coiffure du Cavalier est indiquée comme un turban, la  
chlamyde flottante est seule visible,  
et il n'y a pas d'indication certaine  
d'aucun autre vêtement. L'épieu est  
court comme dans le relief précé-  
dent, mais la partie inférieure se perd  
dans les plis que la chlamyde forme  
sur la poitrine.



FIG. 8.

Les deux détails intéressants sont  
les suivants :

1° L'autel, grossièrement indiqué,  
à la forme d'une bûche verticale sur  
laquelle le cheval semble poser le  
sabot antérieur droit (les jambes gau-  
ches du Cavalier et de sa monture ne sont pas indiquées dans  
ce relief très fruste).

2° Sous le cheval court un animal très sommairement  
dessiné, dont l'attitude et peut-être la grosse tête, peu visible,  
font penser à un lion<sup>2</sup>.

L'inscription est très peu lisible; je la reproduis d'après un  
estampage<sup>3</sup> un peu plus net que la photographie :

a) Sur le fronton : Η ΤΑΡΚΟΖΙΕ

b) Sur la plinthe : ΠΙΝΤΑΡΑΣΚΥΙΝ

qu'ici les seuls où l'épieu parût nettement (*Sbornik*, 1901, p. 796, n° 8, fig. 62. — *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 66, n° 48, fig. 38); la hampe, dans l'un et l'autre, est représentée épaisse, mais sur aucun le fer n'était apparent. — L'arme ici figurée rappelle fortement la *hasta* au fer foliolé des *auxiliaires* romains (*Dict. des Antiq.*, fig. 3730).

1. *Bull. Soc. Antiq.*, 1902, Acquisitions du Louvre, p. 371, n° 16.

2. Je ne connais qu'un unique exemple du lion ainsi représenté seul, courant sous le cheval et parallèlement à lui (*Izvestia Mouzei*, p. 110, n° 158; provenance : Bieleni).

3. Obligeamment communiqué par M. Ét. Michon, à qui je dois des remerciements pour tout ce qui concerne la publication des reliefs du Louvre ici reproduits.

On ne distingue, parmi les mots du fronton, que ceux-ci :  $\tilde{\tau}[\rho]\omega(\iota)^2$   $\text{T}\alpha\rho\sigma\sigma\zeta\iota\epsilon[1\zeta]^2$  Ce nom propre, si je le restitue correctement, serait formé de  $\text{T}\acute{\alpha}\rho\sigma\sigma\zeta$  comme  $\text{B}\rho\iota\gamma\chi\acute{\alpha}\sigma\iota\zeta^1 = \text{B}\rho\iota\gamma\chi\acute{\alpha}\zeta\epsilon\iota\zeta^2$  l'est de  $\text{B}\rho\iota\gamma\chi\epsilon\zeta - \text{B}\rho\iota\gamma\sigma\zeta^3$ . Sur la plinthe, des fragments de mots illisibles, parmi lesquels peut-être une finale en —  $\pi\sigma\rho\iota\nu$  (?) et un nom commençant par  $\pi\alpha\rho\alpha$  — (peut-être la préposition  $\pi\alpha\rho\acute{\alpha}$ ).

[N° 92]. Plaque du même genre, intacte (*fig. 9*).

Mêmes provenance et acquisition<sup>4</sup>.

Haut., 0<sup>m</sup>18; larg., 0<sup>m</sup>13; ép., 0<sup>m</sup>02.

Le Cavalier est au pas, en chlamyde flottante. On voit très nettement la housse<sup>5</sup> sur laquelle il est assis, et il paraît avoir la tête enveloppée comme par un capuchon. Sa main droite tendue et placée le long de la bride du cheval semble tenir un objet rond, comme une patère ou un fruit<sup>6</sup>, et le tendre à la femme qui est représentée debout devant lui, en robe longue, voilée et la main au voile.

Entre la femme et le cheval est figuré un autel cylindrique orné de deux moulures. Il est difficile de distinguer si les trois objets visibles à la partie supérieure de cet autel sont des acrotères, des flammes ou des offrandes (sans doute des fruits) : il est toutefois probable que ce sont des flammes, et dans cette hypothèse on peut se demander si la libation rituelle est faite par la femme, dont le geste nécessaire ne paraît pas indiqué, — par le Cavalier, dont la main, munie peut-être d'une patère, se trouve placée juste au-dessus (il est vrai bien haut) — ou par le dédicant (indication conventionnelle fréquente).

On voit, par ce qui a été dit plus haut et sans qu'il soit besoin d'y revenir, de quel genre est le problème qui se pose

1. *BCH*, 1897, p. 135, n° 24.

2. *BCH*, 1898, p. 486, l. 55, 56, etc. — 1901, p. 315, n° 13.

3. Nom d'un peuple illyro-macédonien, peut-être forme macédonienne de  $\Phi\rho\acute{\upsilon}\gamma\epsilon\zeta$  (*Hdt.*, VII, 73. — *App.*, *B.C.*, II, 39) connu par de nombreuses variantes :  $\text{B}\rho\acute{\upsilon}\gamma\epsilon\zeta$ ,  $\text{B}\rho\acute{\upsilon}\gamma\iota$ ,  $\text{B}\rho\acute{\upsilon}\gamma\chi\iota$ ,  $\text{B}\rho\acute{\upsilon}\chi\chi\iota$ ,  $\text{B}\rho\acute{\upsilon}\chi\epsilon\iota\zeta$ ,  $\text{B}\rho\iota\gamma\chi\iota$ ,  $\text{B}\rho\upsilon\chi\acute{\iota}\iota$ , *Brysaë*, etc.

4. *Bull. Soc. Antiq.*, 1902, Acquisitions du Louvre, p. 371, n° 15. — Musée du Louvre, MND, n° 545.

5. A propos de la housse, voir ci-après, pp. 47-48, description du [N° 94].

6. Détail non indiqué sur le dessin ci-contre, mais assez net sur la photographie originale.

ici : le Cavalier est-il un dieu, la femme est-elle une déesse, ou l'un d'eux fait-il par rapport à l'autre acte d'adoration? Quelles que soient les indications spéciales de ce relief, s'il



FIG. 9.

était utile de les mettre en valeur, il serait dangereux d'en tirer des conclusions que n'autorise pas le vague de la sculpture dans son état actuel. Je m'en tiendrai donc à l'interprétation que j'ai précédemment admise<sup>1</sup>.

L'autel, par suite d'une faute de dessin, est figuré sous le poitrail du cheval, dont il cache la jambe gauche. Du reste, la jambe gauche du Cavalier et la jambe postérieure gauche du cheval ne sont pas non plus indiquées. Entre les membres postérieurs du cheval est dessiné un animal qui paraît être un sanglier; ainsi figuré, cet animal est assez rare<sup>2</sup>.

[N° 93]. Plaque du même genre, intacte (fig. 10).

Mêmes provenance et acquisition<sup>3</sup>.

Haut., 0<sup>m</sup>16; larg., 0<sup>m</sup>12; ép., 0<sup>m</sup>025.

Cavalier au galop, sans accessoires.

— Quelques détails méritent d'être signalés :

1° L'*alopéki*s, très nette, qui lui couvre la tête.

2° L'absence d'indication des vêtements. Mais il est probable qu'ils étaient indiqués par la peinture. La plaque, dans son état actuel, laisse apercevoir des traces de couleur rouge, bleue et



FIG. 10.

1. Ci-dessus, p. 14.

2. Un seul exemple sur un bas-relief de Glava Panéga offrant avec celui-ci d'autres analogies de détail (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 74, n° 75, fig. 47). — Sur un autre relief où il y a deux Cavaliers (Dioscures?), un sanglier apparaît aussi sous l'un des chevaux (*Ibid.*, p. 109, n° 156, fig. 89; provenance : Lieublen); mais il est figuré en sens inverse et couché. — Ordinairement, le sanglier est poursuivi par des chiens; même quand il est seul, il est sur la défensive, acculé dans un coin, par exemple derrière l'autel.

3. *Bull. Soc. Antiq.*, 1902, Acquisitions du Louvre, p. 371, n° 14. — Musée du Louvre, MND, n° 543.

jaune. Cette coloration, encore assez vive, n'est plus apparente que dans les creux qui cernent les contours du personnage et du cheval.

3° L'objet tenu dans la main droite levée n'est ni une lance ni un épéu, mais une sorte de bâton de commandement ou de rouleau, ici très nettement indiqué. Cet exemple indiscutable permet de mieux comprendre les quelques monuments sur lesquels on avait déjà cru pouvoir signaler un semblable objet, sans oser rien affirmer<sup>1</sup>.

J'avoue, du reste, ne pas pouvoir identifier cet objet : tout au plus peut-on le rapprocher de certains monuments du Musée de Budapest, où des Cavaliers semblent brandir le même attribut<sup>2</sup>. Mais peut-être est-il sage, jusqu'à ce que les reliefs du même genre soient plus nombreux ou expliqués par leurs inscriptions, de ne pas accorder trop d'importance à une indication qui, dans le cas qui nous intéresse, pourrait n'être qu'une simplification sculpturale analogue à celles qu'on rencontre à peu près sur tous les *ex-voto* thraces, et que nous avons presque continuellement l'occasion de signaler au passage, particulièrement lorsqu'il s'agit des reliefs du Cavalier. Le geste de la main ne diffère pas de celui qui est partout figuré : peut-être bien s'agit-il simplement d'un épéu, dont il ne faut retenir qu'une chose, c'est qu'il est particulièrement court et trapu, et que la pointe n'en aurait pas été indiquée, au moins par le relief sculptural.

• • •

De l'étude de ces divers Cavaliers peuvent se dégager quelques conclusions :

1° *Costume*. — Le costume du Cavalier ne sort pas, à l'ordi-

1. Par exemple : *Ivestia Mouzei*, 1907, p. 67, n° 49, fig. 38 (Glava Panéga). — *Sbornik*, 1900, p. 10, n° 6 (Philippopoli). — *Ibid.*, 1894, p. 85, n° 44-46 (Aktcha Kaïrek). — *Ibid.*, 1892, n° LX (Breznitza).

2. Reliefs de Dunapentele, principalement (cf. les figures d'*Arch. Ertesitō*, 1903, 1908). — A comparer, pour la diversité des armes ou objets tenus en main, les Cavaliers à la crosse ou à l'épée (*Jahresh.*, 1909, *Beibl.*, p. 167, n° 24 A<sup>1</sup>; 1910, *Beibl.*, p. 174, n° VII. — Serbie) et ceux qui tiennent l'épée et la hache (Dimitsas, *Macéd.*, p. 77, n° 80) ou l'arc (Latyschev, *Inscr. Pont. Eux.*, IV, cf. les *Indices*).

naire, de la banalité conventionnelle. Nous avons vu, dans le premier paragraphe de cette étude, que l'artisan reproduit, souvent maladroitement, des détails inspirés par la tradition gréco-romaine, et qu'il se représente rarement le dieu sous les traits caractéristiques d'un indigène thrace. Dans les cas qui nous ont occupé ici, une certaine précision de détails semblait correspondre à un désir spécial de localiser le personnage figuré. Critique faite des particularités successivement rencontrées, on s'aperçoit que beaucoup d'entre elles ne nous ramènent pas nécessairement à la Thrace. Si l'on rencontre l'*alopékis*, peut-être aussi la *zeira*<sup>1</sup>, on trouve par contre des détails, comme la longue chevelure ou le bonnet pointu, qui font penser aux Gètes ou aux Phrygiens, tandis que la tunique plissée ou la housse font songer aux cavaliers de l'armée romaine.

2° *Attributs*. — Même remarque pour les attributs. Ou bien le Cavalier brandit la lance usuelle, ou bien il nous fait songer à des modèles qui n'ont rien de spécialement indigène : les armes sont parfois celles du cavalier romain, parfois l'épieu court ou le bâton des Cavaliers figurés sur les stèles de la Pannonie et de la Dacie. Lorsqu'il ne tient pas d'armes, mais une patère ou un fruit, ce n'est pas à un acte du rituel indigène qu'il convient de se reporter : le geste est bien plutôt copié sur des reliefs funèbres d'inspiration grecque.

3° *Identification*. — Le dieu, tant par les inscriptions que par divers détails de physionomie ou d'attributs, paraît avoir été assimilé à un grand nombre de divinités différentes : certains de ces dieux sont grecs, d'autres romains, d'autres asiatiques ; plusieurs se classent sans doute parmi les divinités barbares des frontières de l'empire, auxquelles on a donné des noms romains qui ne leur conviennent qu'en partie.

4° *Physionomie*. — Le Cavalier est tantôt imberbe, tantôt barbu : dans un cas jusqu'à présent unique, il est même tricéphale, sans qu'on puisse dire actuellement à la suite de quelle influence, mais sans qu'on puisse non plus attribuer à une particularité spécialement thrace un fait aussi exceptionnel.

1. Cf. ci-dessous, fig. 11, description du [N° 96], p. 55 et note 4.

Il y a donc, en Thrace, une infinité de variantes du Cavalier, il n'y a pas un *type* du Cavalier. Un assez grand nombre de ces variantes sont attribuables à une influence étrangère, due à la nationalité du sculpteur ou du dédicant, pour qu'on soit autorisé à se demander s'il y a, derrière tant de diversités, une unité.

On adorait assurément, en Thrace, beaucoup de Dieux Cavaliers sous des noms, des costumes, des physionomies et des attitudes diverses. Mais tous ces cultes sont-ils des créations d'inspiration ou d'importation étrangère, sans lien entre elles? Existe-t-il au contraire, sous des apparences diverses, des noms différents, et malgré des interprétations variées, un culte partout répandu d'une divinité cavalière vraiment *nationale*?

La réponse, que les monuments laissent douteuse, est heureusement résolue par les inscriptions dans le sens de l'affirmative, et la plus probante est celle du relief suivant.

[N° 94]. Stèle avec fronton contenant une rosace, et avec des acrolères en forme de palmettes.

Provenance : Topouzlar, village situé près du grand fossé appelé *Erkesia*<sup>1</sup>, à peu près à mi-chemin entre Iamboli et Bourgas. C'est de ce village que provenait, en réalité, une stèle funéraire avec Cavalier jadis publiée par moi<sup>2</sup> d'après un croquis communiqué par le P. Jérôme. Ce dernier, induit en erreur par les paysans, croyait qu'elle avait été découverte dans une localité du Balkan de nom analogue<sup>3</sup>. Je dois aux mêmes sources les renseignements dont je vais faire usage, et un croquis dont l'exactitude scrupuleuse m'a documenté, sans que la trop grande déféctuosité du dessin me permette de le reproduire (mesures approximativement indiquées : 2<sup>m</sup> × 1<sup>m</sup>).

1. Ou *Erkesitcha*. — Cf. *BCH*, 1898, p. 475, note 1.

2. *BCH*, 1901, p. 315, n° 13.

3. Topouchlar, district d'Osmanbazar. La différence orthographique entre les noms des deux localités est toute conventionnelle. Elle existe sur la carte de Bulgarie usuelle (carte au 420.000', d'après les relevés de l'état-major bulgare, chez Ch. Danof, à Plovdiv [Philippopoli], 1898;) elle témoigne simplement des incertitudes de l'orthographe indigène. En réalité, il s'agit d'un seul et même nom, qui est le pluriel de la forme turque *topouch* (= boule, tampon de grosse caisse, renflement de massue).

La première stèle a été republiée depuis par M. Dobrousky<sup>1</sup>; cette seconde est inédite, bien que les deux aient été découvertes simultanément en 1900. Elles proviennent des ruines d'une construction dont j'ai eu entre les mains un plan rudimentaire. C'est un édifice en forme de basilique à trois nefs séparées par des colonnes dont on a retrouvé les bases circulaires; la maçonnerie est en moellons et mortier. La nef centrale se termine par une abside avec quatre gradins en hémicycle: on y a trouvé un coffret de marbre blanc veiné de bleu (dimensions: 0<sup>m</sup>23 × 0<sup>m</sup>15 × 0<sup>m</sup>15). Dans la nef gauche était un grand tombeau vide. Les deux stèles étaient placées, la nouvelle vers le fond de la nef droite, l'ancienne à l'extérieur de la porte centrale.

Étant donnés ces renseignements, j'imagine qu'il ne s'agit pas ici d'un temple du Dieu Cavalier, mais d'une église byzantine ruinée<sup>2</sup> dans laquelle les deux stèles antiques furent jadis conservées, ainsi qu'il arrive souvent, aujourd'hui encore, dans les églises orthodoxes, spécialement lorsqu'il s'agit de

1. *Sbornik*, 1901, p. 803-806, n° 20, fig. 66. La photographie médiocre qui en est donnée laisse dans l'ombre certains détails, toutefois la description qui l'accompagne permet d'en modifier certains autres.

Voici donc quelles corrections il conviendrait peut-être d'introduire dans ma publication (référence page précédente, note 2):

1° Dans l'inscription. — Au lieu de ma lecture οἰκου Ἰστροπόλις = *domo Istro(poli)*, M. Dobrousky donne Οἰκουζήριος en un mot. Ce génitif d'un nom nouveau aurait l'avantage de nommer le père des dédicants, tandis que d'après moi la mère seule était nommée. Toutefois il est malaisé de décomposer sûrement ce prétendu nom propre. — Pour la composante initiale, je ne vois à rapprocher que le nom *Ucus* et ses dérivés douteux Οἰκουρος (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1895, p. 107, n° 8) et Ἰχονόρις (*Izvestia Mouzei*, 1907, p. 118, n° 166, fig. 96). — Pour la composante finale, des mots tels que Δρινοζήριος (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1894, p. 197, n° 64) ou Κατρεζήριος (*Kalinka, op. cit.*, n° 224) sont d'une lecture très incertaine; *Dazieris* = Δαζήριος? (*CH.*, III, 8350) et Σχινζήριος (*Procop., de Edif.*, IV, 11) sont plus probables. Enfin on peut rapprocher le simple Σήριος (*CIG.*, 2130; *Lalyshev*, II, p. 212, n° 402) et son composé Σερίσσιος (*LB-W.*, 1301).

2° Dans la description du relief supérieur. — Je la modifie ici d'après l'étude du cliché publié:

Haut: 0<sup>m</sup>46; larg.: 0<sup>m</sup>64. — Cavalier en chlamyde flottante galopant vers la droite, sa main droite levée brandit une longue lance dont la hampe dépasse les limites du relief. Devant le cheval galope un cerf; dessous, un chevreau (ou un faon?) poursuivi par trois chiens. Au-dessus du cerf paraît, à l'arrière-plan, une figure féminine debout qui tend la main vers la tête du cheval (attitude très douteuse d'après la description de M. Dobrousky: si elle était certaine, ce serait une variante d'un geste fréquent sur les stèles funéraires grecques).

2. Cf. les ruines analogues découvertes par moi à Pastoucha (*BCH.*, 1901, p. 175, fig. 8, cartouche 2).

représentations du Cavalier, que la superstition locale vénère comme images de saint Georges<sup>1</sup>.

1. *Relief* : Le Cavalier, sans chlamyde, galope vers la droite sur un cheval dont la bride est indiquée. Un serviteur vêtu de la chlamyde et présenté de face tient de la main droite la queue du cheval, et lève la main gauche, qui ne porte aucun objet<sup>2</sup>. Le Cavalier brandit une longue lance; sous son cheval deux chiens attaquent un animal plus petit qu'eux (chasse au lièvre<sup>3</sup>?). Devant le cheval, un arbre autour duquel s'enroule un serpent dont la tête est voisine de celle du cheval.

A remarquer l'indication très nette, sinon d'une selle, au moins d'une peau d'animal sur laquelle le Cavalier est assis. Le croquis représente si nettement les trois languettes en forme de longues franges (peut-être les pattes postérieures et la queue d'un renard dont la fourrure servirait de coussin), que je ne puis songer à en contester l'existence. Toutefois je dois signaler que je ne connais que très peu d'indications analogues : à part un haut relief<sup>4</sup>, dont le croquis sort de la même main, je ne vois guère que trois ou quatre monuments sur lesquels apparaisse une selle ou un coussin<sup>5</sup>. Il est vrai

1. Surtout lorsque la même stèle contient aussi la représentation du banquet (cf. *DH*, p. 340, n° 57), qui est une scène souvent figurée par le christianisme primitif (Matthaei, *Totenmahldarstellungen in altchrist. Kunst*, Magdebourg, 1899). Il suffit de parcourir le recueil de Dumont-Homolle (particulièrement à l'art. Philippopolis, p. 332-343) pour voir combien les reliefs de tout genre sont pieusement conservés dans les églises. Moi-même, en 1910, j'ai vu à l'église grecque de Tchataldja (byz. Μητροποις, Roumélie turque) une stèle avec inscription inédite dont la vénération du *pappas* avait fait une pierre d'autel (n° 31 a des *Documents*, etc. dans *RA*, 1912). — Sur la confusion entre le Cavalier thrace et saint Georges, cf. Delehay (Saints jumeaux et Dieux cavaliers), qui montre comment les Dioscures cappadociens ont été confondus avec certaines paires de saints vénérés par l'Église orientale.

2. A moins qu'il ne faille supposer quelque indication peinte, cf. ci-dessus, p. 24, note 2; p. 42, 2°; ci-après, p. 60, 2°.

3. Le lièvre, à ma connaissance, n'apparaît pas ordinairement sur les reliefs thraces du Cavalier, mais seulement sur les reliefs de l'Europe centrale (Norique et Pannonie : *CIL*, III, 5520, 10351; cf. p. 24, note 4, 1 a). On remarquera qu'ici le dédicant est un soldat, c'est-à-dire un étranger. — Voyez les indications sur la taille usuelle des animaux chassés, à propos du relief [N° 84] étudié p. 2 et note 1.

4. *RA*, 1912, n° 95 des *Documents*, etc.

5. Sur un relief de Choumla (*Sbornik*, 1900, p. 25, n° 39, fig. 10), le dieu, barbu et tenant la corne d'abondance, est visiblement assis sur une pièce (de cuir?) oblongue qui protège toute la face interne de la cuisse. — Sur un relief de Metchka (ci-dessus, p. 8, note 1, relief e) de la catégorie B), l'indication d'une pièce analogue, beaucoup plus petite, paraît probable. — Une housse est très nette sur un relief de Varna (Kalinka, *op. cit.*, fig. 107), et sur la figure 9 ci-dessus.

que les descriptions sont souvent si brèves et si inexactes, les photographies si peu distinctes, que ce détail pourrait être moins rare que je ne le crois et n'avoir généralement pas été remarqué.

Bien qu'il soit possible que la selle, si peu usitée dans l'antiquité<sup>1</sup>, ait été particulièrement employée chez les Thraces ou leurs voisins<sup>2</sup>, il n'en est pas moins vrai que ce détail peu fréquent, si on y joint le fait de l'indication de la chasse au lièvre et la qualité du dédicant, sans doute un étranger, n'est pas de nature à nous faire considérer le présent relief comme particulièrement représentatif du Cavalier indigène. Et pourtant l'inscription va lui donner le titre de « national ». C'est donc bien une preuve que, s'il y a un dieu chasseur qui soit vraiment thrace par son origine ou son culte, il n'y pas de *type* arrêté de ce dieu, mais seulement des variétés de représentation nombreuses, toutes d'inspirations diverses, et n'ayant en dernière analyse pas d'autre caractère strictement commun que celui de le figurer *toujours* à cheval.

## II. *Inscription.* Sur la plinthe :

ΓΕΝΙΚΩ	Γενικῶ
ΑΠΟΛΛΩΝΙ	Ἀπόλλωνι
ΑΤΙΛΙΟΚΟΥΑΛΗC	Ἀτίλιος Οὐάλης
CΤΡΑΤΙΩΤ·ΗCΑΗ	στρατιώτης λ(εγεῖνος) τ'
	ΚΑΛΟΟ
( <i>cassure</i> )	

Le point marqué au milieu du mot *στρατιώτης* est un défaut de la pierre, vraisemblablement, qui a obligé le graveur à espacer un peu les lettres. C'est à titre d'hypothèse que je propose de reconnaître dans *Atilius Valens* un *miles legionis VIII* :

1. *Diet. des Antiq.*, s. v. *Ephippia* (Lafaye). — La housse est toutefois fréquente dans la cavalerie romaine : on n'oubliera pas (et ce détail prend une singulière valeur à la suite de tant de remarques du même ordre que nous avons déjà eu l'occasion de faire) que la selle et la housse à franges, formant des sortes de languettes, font partie de l'équipement des *auxiliaires* (cf. notamment Brambach, *CIR*, n° 187 = fig. 2740 du *Diet. des Antiq.*).

2. L'un des noms les plus ordinaires de la housse, *scordiscum*, paraît emprunté à la peuplade des *Scordisques*, qui sont voisins de la Thrace (*Diet. des Antiq.*, s. v.)

l'abréviation de λεγεών est douteuse. Toutefois, la ligne, bien que non achevée et parfaitement lisible, ne contient pas d'autres lettres, et malgré la cassure il ne paraît pas y avoir eu de renvoi à la ligne suivante, où les traces de lettres apparentes à droite semblent appartenir à un mot volontairement détaché, indéchiffable, mais qui devait être le substantif ou le verbe exprimant l'offrande.

La *legio VIII Augusta* paraît avoir été établie en Mésie au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, entre 46 et 69<sup>1</sup>. Il est vraisemblable, sinon prouvé, qu'elle avait en Thrace un détachement, cantonné dans la vallée moyenne de l'Hèbre : c'est du moins ce que laisse supposer un *ex-voto* au Cavalier, trouvé à Dipsiz Gueul et offert par un vétéran de cette même légion, *Aur. Mucianus*<sup>2</sup>.

Si l'on admet l'existence de ce détachement, établi au voisinage du confluent de l'Arzos et de l'Hèbre, par exemple dans ce campement appelé *Castra Rubra*<sup>3</sup> qui se trouve près du confluent des deux rivières, on constate que Dipsiz Gueul et Topouzlar, lieux de découverte des deux reliefs dédiés par des soldats de la légion VIII, sont l'un et l'autre situés au voisinage<sup>4</sup>. On peut en dire autant de Stara-Zagora (= *Trajana Augusta, Beroe*), d'où provient vraisemblablement, mais non sûrement, une inscription<sup>5</sup>, dédiée elle aussi par un ancien

1. Selon Filov (*Die Legionen der Provinz Moesia*, dans *Klio*, 1906 : *Chronologie*, 1).

2. Kalinka, *op. cit.*, n° 210. Remarquer que le prénom de ce vétéran semble nous reporter au milieu du 1<sup>er</sup> siècle. On en peut conclure, ou bien que la légion VIII est restée en Mésie après 69, ou bien qu'elle a continué pendant longtemps à être recrutée dans les régions balkaniques, où revenaient les soldats après leur libération. Cette remarque empêche d'affirmer absolument l'existence en Thrace d'un détachement de la légion VIII; mais elle ne prouve rien contre le fait que des soldats libérés de cette légion ont pu revenir s'installer dans le pays dont ils étaient originaires.

3. *Tab. Peut.* — Appelé aussi *Castra Iarba*, *Castra Zarba* et *Subzupara*; semble devoir être identifié avec Harmanli (*BCH*, 1898, p. 473 suiv., et carte p. 474).

4. En ligne droite, Dipsiz Gueul est à 50 kilomètres environ, Stara Zagora à 60 kilomètres, Topouzlar à 90 kilomètres, dans des directions différentes.

5. *Sbornik*, 1901, p. 787, n° 98, fig. 57. — Plaque découverte à Hissar Kalé, ruines d'une forteresse antique dans le Balkan au nord de Sliven. Le texte indique qu'elle provient sans doute de *Trajana Augusta*; toutefois il se peut qu'il ait existé à Hissar Kalé un sanctuaire du Cavalier; cela se conclurait assez bien de l'ethnique 'Εστρακενός donné au dieu: il semble en effet que l'ethnique de *Trajana Augusta* ait été 'Εργισσηνός (*DH*, p. 352, n° 61 g et g<sup>1</sup>).

Inscription sans sculpture: Θεῷ Ἀπόλλωνι γε — νικητῷ Ἐστρακενῷ Ἄττιος Ταρτιανός — βουλευτῆς τῆς Τραϊανέων — ἀνίστησεν ὑπὲρ ἑαυτοῦ — καὶ τῆς συμβίου Πηγείνης — καὶ τῶν τέκνων.

soldat devenu magistrat municipal dans la ville où il s'était retiré.

Cette dernière inscription, comme la nôtre, nomme Apollon; comme la nôtre, elle lui donne l'épithète de γενικός, évidemment identique à celle de γενικός. Le problème consiste à savoir ce que signifie ce surnom, qui n'apparaît pas ailleurs que sur ces deux monuments.

Un premier sens possible est celui de divers surnoms tirés de la même racine : γενέσιος, γεννήτης, γενέτωρ, etc., qu'Apollon porte assez fréquemment dans le monde grec<sup>1</sup> : il s'agirait alors du dieu qui donne la fécondité ou qui propage la vie.

Un second sens, plus acceptable en Thrace où Apollon est souvent identifié au Cavalier, serait de traduire cet adjectif par *national*, *ethnique*, c'est-à-dire de le considérer comme un équivalent de πατριῶς, autre épithète, peu fréquente il est vrai<sup>2</sup>, mais qui paraît avoir correspondu à un culte spécial de l'Apollon local<sup>3</sup>.

Cette interprétation se justifie :

1° *Grammaticalement*. — a) L'adjectif γενικός et les mots de même racine ne signifient pas seulement « qui engendre » ou « prolifique », ils indiquent aussi les rapports des ancêtres avec les descendants, des chefs de famille avec le clan ou la tribu<sup>4</sup>. — b) Γενικός est justement le mot grec par lequel les auteurs qui s'occupent de choses romaines traduisent les mots *gentilis* et *gentilicius*<sup>5</sup>.

2° *Épigraphiquement*. — Au Musée de Sofia se trouve une inscription en vers qui semble nous donner, grâce à une péri-

1. Cf. Bruchmann, *Epitheta deorum*.

2. On la trouve seulement trois fois, appliquée : 1° à Apollon identifié au Cavalier (*RA*, 1911<sup>2</sup>, p. 444, n° 12); 2° à Zeus (*Kalinka, op. cit.*, n° 138); 3° à une déesse dont le nom reste douteux (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1895, p. 109, n° 10).

J'ai revu en 1898 ce dernier texte au Musée de Sofia : la lecture admise par les éditeurs : [Ἀρτέμ]ει τῆ πατρώα καὶ ἐπιγνώω me paraît difficile à justifier, à la fois à cause de la forme insolite donnée au datif du nom propre et de la présence étrange de l'article. Je me demande s'il ne vaudrait pas mieux adopter une restitution qui supprime ces deux inconvénients : [Ἀρροδ]ίτη πατρώα καὶ ἐπιγνώω ; j'hésite toutefois parce que le jambage vertical qui précède les lettres restées visibles ne paraît pas pouvoir appartenir à un Δ.

3. Références et preuves dans *REA*, 1902, p. 35 suiv.

4. Par exemple les γεννηταὶ athéniens, dont la réunion forme le γένος; (*Dém.*, 1319, 27).

5. *Dion. Halic.*, IV, 14, etc.

phrase poétique, l'explication précise du mot γενικός. Ce texte est écrit en dimètres de différents rythmes (selon les éditeurs précédents, v. 1 et 5 : trochaïques ; v. 2 : iambique ; v. 3, 4, 6 : bachiques ou choriambiques). Le voici en entier<sup>1</sup> :

Σοὶ τὸδε ἡμεῖς Φοῖβω,  
 ἡμετέρου γένους ἀρχηγῶ,  
 κοινὸν Ἀπολλόδορος  
 καὶ Δεινίας κασίγνητοι  
 θήκαμεν ἀνάθημα, σῶν ἱε-  
 ρῶν εἰκόνα τύπων.

Il est clair que dans cette poésie le second vers est autre chose qu'une allusion au parrainage créé entre Apollon et les dédicants par le fait que l'un d'eux s'appelle Apollodore. Le nom du second frère, Dinias, prouve que ce sont des Thraces ; ils invoquent Apollon comme ancêtre divin de la race thrace. Les termes employés ont pour nous une heureuse précision : ils réunissent dans un même vers les racines des deux épithètes γενικός et ἀρχηγέτης — on sait que cette dernière s'est rencontrée sur les *ex-voto* au Cavalier<sup>2</sup> — et ils nous en démontrent la synonymie<sup>3</sup>.

Une seule objection pourrait être faite à l'identification γενικός = ἀρχηγέτης : c'est que dans les deux textes où se rencontre le mot γενικός, les dédicants portent des noms romains, donc ne sont peut-être pas des Thraces, et par suite n'ont pas qualité pour choisir parmi les épithètes du dieu justement celle qui indique une race qui n'est pas la leur. Mais : 1° il y a eu toute une période pendant laquelle les Thraces ont porté de préférence des noms romains<sup>4</sup> ; 2° il

1. Kalinka, *op. cit.*, n° 164 (provenance : Aladjali, à 20 kilomètres S.-E. de Stara Zagora, donc toujours dans la même région).

2. Cinq exemples : a), b) *BCH*, 1912 : Cavaliers n° 41 et 43 de la collection *Stamoulis* : Ἀρχαγέτας Μῆν — Ἡρώς ἀρχαγέτας. — c) *DH*, p. 369, n° 62<sup>b</sup> 21 : Ἀρχηγέτης Ζήνδης. — d) *Ibid.*, p. 376, n° 62<sup>c</sup> 12 : Θεός ἀρχαγέτας — e) *Ibid.*, n° 62<sup>c</sup> 13 : Ἡρώς ἀρχαγέτας. — Remarquer que tous ont la même provenance : Silivri, qui est une ville grecque de la côte (Σηλυμβρία). Le mot ἀρχηγέτης est sans doute la traduction grecque du mot thrace qui, dans une autre partie du pays et à une époque plus tardive, a été rendu par γενικός.

3. Les deux expressions se trouvent réunies en une seule dans l'épithète de γενάρχης, donnée à Zeus par une inscription de Panticapée (Latyshev, *op. cit.*, IV, p. 116, n° 200).

4. Le second siècle jusqu'à l'avènement de Septime-Sévère. Voir mes remarques à ce sujet dans *BCH*, 1898, p. 554.

s'agit ici d'un soldat et sans doute d'un ancien soldat : or c'est l'usage que les soldats prennent des noms romains, et cela ne préjuge en rien de leur nationalité; 3<sup>o</sup> en admettant que ce soient des étrangers, ils ont fort bien pu donner au Cavalier, sans se soucier du sens primitif de l'épithète, le surnom qui était en usage dans le sanctuaire local où ils déposaient leur offrande<sup>1</sup>.

#### Conclusions :

a) Il est manifeste que les Thraces n'ont pas su créer un *type* sculptural de leur Dieu Cavalier. La diversité des représentations et les influences étrangères sont dues, soit à la nationalité des artisans ou des dédicants (mais cela n'expliquerait évidemment que certains cas), soit plutôt à une incapacité de se représenter le dieu sous des traits caractéristiques : d'où l'habitude de demander une inspiration à tout genre de relief représentant un personnage à cheval, surtout quand ce cavalier est figuré sous les traits d'un chasseur<sup>2</sup>.

b) Cela n'empêche pas que le culte, dont nous ignorons les particularités, ait pu être vraiment national. En tout cas, la qualification de national lui a été officiellement donnée, et elle devait être assez fréquente si nous en jugeons par les

1. C'est de la même façon qu'il faut expliquer l'épithète d'ἀρχηγέτης donnée par les Grecs de Sélymbrie au Cavalier. Ils indiquaient par là, non pas la race du dédicant, mais simplement le sens du surnom usuel du dieu dans la localité.

2. Cf. les remarques de M. Poinssot (*Mém. Soc. Antiq.*, 1899, p. 355) sur l'Hercule-Cavalier dace : « Par suite de l'état de civilisation où les Daces se trouvaient, ce culte, si original qu'il fût, n'avait point encore d'images, pas plus qu'il n'avait à son service une écriture. Il était bien naturel qu'il se produisît ce qui eut lieu dans des pays moins arriérés, comme l'Afrique : ce culte prit les noms et les formes romaines. » — A très peu de chose près, on peut appliquer le même raisonnement au Chasseur thrace : les inscriptions lui donnent, suivant les lieux et les idées locales, tous les noms des divinités grecques, romaines, voire même asiatiques ou barbares, avec lesquelles un syncrétisme naïf lui prête quelque ressemblance; de même ses images s'inspirent, suivant les influences de voisinage, les mouvements de population, l'instruction ou la nationalité des artisans ou des fidèles, de toutes les images successives et diverses par lesquelles les Grecs, les Romains, les Asiatiques, les Barbares avaient représenté des Cavaliers de toutes sortes : dieux, personnages mythologiques, éphèbes, soldats, guerriers illustres, rois ou empereurs. (Pour ce dernier point, dont je n'ai pas eu ici occasion de m'occuper, voir les reliefs où le Cavalier porte la cuirasse, rapprochés avec raison par M. Pick (*Jahrbuch*, XIII, *Beibl.*, p. 162) du type de l'empereur sur les monnaies locales.)

quatre épithètes locales qui nous ont paru évidemment l'indiquer : γενικὸς, γενικῶς, ἀρχηγέτης, πατρώος.

c) Le Cavalier, s'il est un des dieux nationaux, n'est toutefois pas le seul. Cela résulte, entre autres textes<sup>1</sup>, de la célèbre inscription dans laquelle, vers la fin du premier siècle avant notre ère, le roi Cotys<sup>2</sup> honore la mémoire de ses parents par une dédicace « aux dieux nationaux »<sup>3</sup>.

1. Par ex. Hdt., V, 7 : Θεοὺς δὲ σέβονται μόνους τούτους, Ἄρεα καὶ Διόνυσον καὶ Ἄρτεμιν· οἱ δὲ βασιλεῖς αὐτῶν, παρά τῶν ἄλλων πολιητῶν, σέβονται Ἑρμῆν μάλιστα θεῖον, καὶ ἠμύνουσι μόνον τούτον, καὶ λέγουσι γεγονέναι ἀπὸ Ἑρμῆος ἐωυτούς. — Peu importe que, dans ce passage, l'historien ait imprudemment étendu à toutes les peuplades thraces une particularité qu'il n'aurait constatée que chez quelques dynastes de la côte égéenne. Si cette opinion, récemment soutenue, est vraie, elle ne porte aucun préjudice au présent raisonnement, dans lequel il s'agit justement d'un souverain du pays côtier.

2. Sans doute le ΚΟΣΩΝ mystérieux des monnaies de Brutus, ainsi que je compte le démontrer ailleurs.

3. *DH*, n° 62\*, p. 365 (Vizye) : Βασιλεὺς Κότυς βασιλεῖα Σαδάλαν — καὶ βασίλισσαν Πολεμοκράτειαν — τοὺς ἑαυτοῦ γονεῖς — θεοῖς πατρώοις (cf. pour l'indication d'une coupure différente des lignes, *ibid.*, p. 568). — Je n'ignore pas qu'on peut interpréter la dernière ligne par : *les dieux ses ancêtres*. Mais voyez : 1° ci-dessus, p. 50, note 2, les autres emplois du même adjectif en Thrace; — 2° dans la note précédente, la fin du texte d'Hérodote relative à Hermès, ancêtre *unique* des rois thraces.

## § 3. — LE CAVALIER FÉTICHE PROPHYLACTIQUE.

[N° 96]. Plaque de marbre (*fig. 11*). Signalée par M. Menant, alors consul de France à Bourgas, achetée par moi en 1907<sup>1</sup> pour le Musée du Louvre (MND, n° 802).

Provenance : environs de Mésembrie.

Haut. : 0<sup>m</sup>23 ; larg. en bas : 0<sup>m</sup>23, en haut : 0<sup>m</sup>20 ; ép. : 0<sup>m</sup>03.

La représentation est sobre de détails : fait caractéristique sur les reliefs du Cavalier provenant des villes grecques de la côte thrace<sup>2</sup>. Les artisans locaux paraissent portés à se représenter le Cavalier thrace, si souvent surchargé d'accessoires par leurs confrères indigènes de l'intérieur du pays, sous les traits, plus simplifiés, du cavalier héroïsé des reliefs funéraires traditionnels.

Le dieu galope vers la droite ; devant lui un arbre sur lequel s'enroule un serpent. Sa chlamyde flotte derrière lui ; il brandit une longue lance dont la hampe dépasse le champ du relief et traverse le fronton.

1. Cf. *Bull. Soc. Ant'q.*, 1907, Acquisitions du Louvre, p. 370, n° 8.  
2. On peut s'en convaincre en parcourant le recueil de Dumont-Homolle. Très remarquables à cet égard sont les Cavaliers de la collection Stanoulis (*BCH*, 1912), qui proviennent tous des villes grecques de Périnthe, Sélymbrie, ou de leurs environs immédiats.



FIG. 11.

On remarquera :

1° La coiffure, qui forme sur la tête une sorte de bourrelet épais, presque un turban<sup>1</sup>.

2° Le trait marqué au-dessus du pied droit, et qui semble indiquer que le Cavalier porte une sorte de pantalon collant<sup>2</sup>. On sait que ce pantalon, signalé par les auteurs<sup>3</sup>, est peut-être la ζειρά<sup>4</sup>.

L'inscription a déjà été publiée inexactement par M. Dobrousky<sup>5</sup>, d'après des renseignements à lui fournis par une personne qui avait vu le relief et avait cru y lire le nom propre Τελέφωνος, agrémenté d'une faute d'orthographe. Pour le prénom, je lis Κ(λαυδίου) et non Κ(αίος) comme M. Dobrousky, malgré la rareté de cette abréviation : mais *Gaius* est toujours transcrit en grec par Γ. Les deux premières lettres du nom, mal placées, sont réunies par une sorte de trait d'union ; le verbe final, d'une gravure plus mauvaise que le reste de l'inscription, a peut-être été rajouté après coup. D'après la

1. Il est fort probable qu'il ne s'agit que de l'indication maladroite et rudimentaire d'une chevelure touffue. Sur beaucoup de reliefs la coiffure est ainsi mal rendue ; les plus typiques sont les suivants : *Sbornik*, 1894, pl. 4, n° 2 ; pl. 5, n° 3 ; pl. 6, n° 3 ; pl. 11, n° 2 ; pl. 14, n° 3 — 1901, p. 796, fig. 62 — *Izvestia Mouzei*, 1907, fig. 36. — Au sujet de la coiffure en bourrelet, voir les renseignements donnés ci-dessus, p. 37, note 4.

2. Analogue au pantalon des Perses sur divers monuments, notamment sur le sarcophage dit d'Alexandre. Il est vraisemblable que le Cavalier porte un costume du même genre sur les reliefs où le justaucorps paraît arrêté sur les coutures (cf. ci-dessus, p. 38 [N° 88], fig. 6) ; mais nulle part je ne le trouve aussi nettement indiqué que sur le présent *ex-voto*.

3. *Getae braccati* (Ovid., *Trist.*, IV, 6, 47).

4. Xen., *Anab.*, VII, 4, 3 : ζειράς μέχρι τῶν ποδῶν ἐπὶ τῶν ἵππων ἔχουσιν.

Malheureusement les explications des lexicographes obscurcissent la clarté de ce texte en faisant de la ζειρά un manteau ou une tunique. — Pollux, *Onomast.*, s. v. : ἡ ζειρά Θράκων, εἴτε ἐπίδημα ἔστιν εἴτε ζῶμα. — Photius, *Lex.*, s. v. : ζειρά, εἶδος χιτῶνος ἐπιδολαίου τι κατὰ τῶν ὤμων φορούμενον, εἰκὸς ἑραπτίδι. Οἱ δὲ ἱμάτιον, οἱ δὲ ζώνην. — *Etym. Gud.*, 230, 40 : ζειρά σημαίνει τὴν ζώνην καὶ χιτῶνα καὶ γλαμύδα. — *Etym. Magn.*, 416, 20 : ζειραὶ χιτῶνες ἀνακεκολλημένοι ἢ ἀνάκωλοι. Ἄλλοι δὲ ζώνην καὶ γλαμύδα σημαίνειν τὴν λέξιν φασί... τινὲς, ἱμάτιον, ἢ ἑραπτίς, ἢ διάδημα, ἢ πορφυροῦν ἔνδυμα.

Le plus raisonnable, dans tout ce fatras que dément expressément le texte même de Xénophon (ζειράς... ἔχουσιν, ἀλλ' οὐ γλαμύδας), c'est l'étymologie fournie par l'*Etym. Magn.*, parmi d'autres insoutenables : δειρά καὶ ζειρά, κατὰ μετὰθεσιν τοῦ θ εἰς ζ. — Ζειρά serait une prononciation thrace de δειρά (comme Ζιζιμένη = Δινδιμένη, Βένεις = Βένεις, Κουζίνας = Κοδδίνας : Kretschmer, *Einleitung*, p. 196. — cf. Δείρνα = Zerna, *Zernensium colonia* : *Digeste*, L, 15, 18). Encore faut-il s'entendre sur le sens de δειρά : je prends ce mot comme équivalent de δέρρα, δέρρις, δέρος, et je le tiens pour une culotte de cheval en peau.

5. *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 129, note 9.

forme de ce qui reste de la première lettre, il faut sans doute lire δῶρον ἔθρηξε, formule composite rare<sup>1</sup>. Le mot δῶρον lui-même n'est pas fréquent<sup>2</sup>: il indique sans doute une offrande désintéressée, tandis que les mots usuels indiquent une grâce, soit demandée (εὐχῆν), soit obtenue (εὐχρηστέριον). On verra par la suite qu'il importait de distinguer dès à présent cette nuance entre l'*offrande* et l'*ex-voto*.

Je lis donc :

a) *Sur le fronton* : Ἡρωὶ προπύλαιω.

b) *Sur la plinthe* : Κ(λυδῆος) Στέφανος δῶρον [ἔθρη]ξε.

L'épithète de προπύλαιος mérite explication. Les dieux προπύλαιος se rencontrent ailleurs qu'en Thrace, notamment à Athènes et en Asie Mineure : ce sont Hermès<sup>3</sup> ou Apollon<sup>4</sup>. C'est probablement comme identifié à Apollon que le Cavalier thrace est appelé de ce surnom. Comme sur les trois exemples que nous en connaissons en Thrace deux appartiennent peut-être à des villes de la côte hellénisée<sup>5</sup>, et comme d'autre part les reliefs, moins chargés de détails qu'à l'habitude, pourraient à la rigueur ne pas appartenir indubitablement à la catégorie des monuments qui représentent le Dieu Chasseur<sup>6</sup>, on serait peut-être tenté d'en faire une classe à part, et de prétendre que c'est par un abus qu'ils sont rangés dans la série des *Cavaliers thraces*.

Mais l'interprétation usuelle n'est pas abusive pour les deux motifs suivants : 1° le dieu porte toujours l'épithète de Ἡρωος. — 2° un relief dédié au Ἡρωος προπύλαιος a été trouvé à l'inté-

1. Un seul exemple : *Izvestia Mouzei*, 1907, p. 68, n° 50, fig. 39.

2. Dix exemples seulement, celui-ci compris, sur près de 600 — (*Sbornik*, 1894, p. 77, n° 4; p. 82, n° 21 — *Izvestia Mouzei*, 1907, fig. 31, 35, 39, 50, 66 et p. 74, n° 74; p. 130, n° 183).

3. A Athènes : Ἡρμῆς πρὸς τῆς πυλίδι, πολήθοκος, προπύλαιος, πύλαιος (Preller-Robert, *Gr. Mythol.*, I, p. 402). — A Pergame : Ἡρμῆς ὁ πρὸ πυλῶν (*Jahrb.*, 1904, *Anzeig.*, p. 76).

4. A Kremna de Pisidie, monnaie d'*Apollo propylaeus* (Head, *Hist. Num.*, 2° édit., p. 590).

5. Celui-ci (provenance du reste douteuse, voir page suivante, note 1) et un autre à Dédé Agatch (*DH*, p. 441, n° 110<sup>b</sup>) : cf. p. 59 ci-dessous, et note 3.

6. On y voit figurés l'arbre et le serpent, même un autel, mais pas de chiens ni d'autres animaux.

rieur du pays, dans une contrée peu soumise à l'influence grecque<sup>1</sup>.

Le ἥρωε προστάλιος fait partie des θεοὶ προστάλιον<sup>2</sup>, dont on place les images dans les carrefours des cités et à l'entrée des faubourgs, afin d'en faire des fétiches prophylactiques. Nous possédons justement deux textes thraces explicites à ce sujet.

I. Le premier est un fragment mutilé d'oracle, trouvé à Gallipoli<sup>3</sup> : il provient sans doute d'une des villes grecques du littoral égéen, peut-être Enos<sup>4</sup>. D'après les noms des archontes locaux, il date du premier ou du second siècle de l'ère chrétienne<sup>5</sup>.

Parmi les prescriptions versifiées d'une sibylle quelconque, consultée sur les moyens de faire cesser une épidémie de peste, se trouve celle-ci (v. 30-31) : *placer devant les portes de la ville une image d'Apollon* :

... στῆσαι δὲ νῦ κ[α] πρὸ πυλῶν  
τοξοφόρον Φοῖβον λοιμοῦ ὑποσ[τ]ημ[α]ντήρα.

Ce texte présente deux difficultés :

1° L'adjectif τοξοφόρος, si on le prend au sens propre, empêche de comprendre que l'image dont il s'agit puisse être celle du Cavalier thrace, qui jamais n'est représenté sous les traits d'un archer<sup>6</sup>.

1. *Izvestia Muzei*, 1907, p. 128, n° 177, fig. 104, fragment de bas-relief : restes d'un Cavalier galopant au-dessus d'un autel. Inscription : Μουκάκηνθος Πόρεος ἥρωε προσπυλάϊο χαριστήριον. Provenance : Kaloïanovo (district de Sliven). — Les noms thraces de la dédicace sont un argument sérieux ; la provenance est plus discutable : Kaloïanovo est situé sur la grande route qui mène à Bourgas, à moins de 70 kilomètres de cette ville. Le relief pourrait y avoir été transporté. Il est vrai que d'autre part la provenance du monument de Bourgas que nous étudions n'est pas assurée : M. Menant a trouvé le relief entre les mains d'une personne de la ville qui croyait, sans preuve, qu'on avait dû le découvrir aux environs immédiats. M. Dobrousky, qui s'appuie sur des renseignements fournis par M. Vasiliev, de Bourgas, déclare nettement que la provenance exacte en est inconnue.

2. Sur ces divinités, cf. *BCH*, 1893, p. 32.

3. *DH*, p. 429, n° 100<sup>b</sup> (aujourd'hui au Musée de Constantinople). — Cf. l'étude récente de Schultz, *Memnon*, 1908, p. 37.

4. Les premiers vers parlent d'une ville fondée par le fils d'Ἀρρεία, nom que M. Kaibel considère comme une abréviation d'Ἀρρογενεία = Ἀρροβίτη (je crois pour ma part que Ἀρρεία est une métathèse pour Ἀρρεία tiré de ἄρρος ; cf. le verbe ἄρρειω dans Hom., *Iliad.*, XI, 282) : il s'agirait donc d'Énée et de la ville d'Enos qu'il passait pour avoir fondée ; cette ville, du reste, semble nommée au vers 5.

5. L. 35-36 : T. *Flavius Diogenianus* et Ti. *Claudius Severus*.

6. Seule exception : des reliefs funéraires de Panticapée (Latyshev, *op. cit.*, II et IV) : mais sont-ce bien des Cavaliers thraces ?

Mais n'est-il pas plus naturel — et plus conforme au goût de rédaction pseudo-archaïque manifesté dans toutes les poésies de cette espèce — de ne pas considérer comme descriptive cette épithète, et de n'y voir qu'un adjectif poétique « de nature »? Tout au plus pourrait-on, si l'on préfère, y reconnaître une allusion sibylline aux flèches mortelles du dieu, qui transperce à distance ceux à qui il veut donner la mort<sup>1</sup>. Mais, à mon avis, la seconde explication est subtile et inutile, tant la première se suffit à elle-même : d'Homère à Ronsard et à Chénier, Apollon, quels que soient ses attributs réels, a toujours été, pour les poètes et ceux qui croient parler leur langue, « l'archer Apollon ».

2° Le mot ὑποσημαντήρ, inusité<sup>2</sup>, est d'une signification difficile à fixer. Si on le rattache à ὑποσημάτω, il paraît devoir signifier *indicateur* : mettre sur les portes de la ville l'image d'Apollon serait alors l'équivalent d'y placer, comme feraient les modernes, un drapeau rouge ou noir. Ce serait un signe que la ville est contaminée et qu'on risque sa vie en y pénétrant. Cette idée me semble plus conforme aux mœurs modernes qu'aux mœurs antiques : c'est peut-être aller un peu loin que de prêter à l'oracle les préoccupations d'isolement et de quarantaine inaugurées par la médecine contemporaine<sup>3</sup>. Les vers précédents contiennent eux aussi une prescription que nos contemporains approuveraient : c'est de faire un

1. Nonn., *Dionys.*, XXXVII, 720. — Ainsi compris, le mot τοξοφόρος devient une explication surnaturelle de la propagation de la peste par des influences mystérieuses et sans contact direct : elle est bien conforme au style des oracles, aux idées antiques sur les épidémies; elle s'applique particulièrement bien à la ville d'Enos, située au milieu des marécages du delta de l'Ébros, d'où les rayons brûlants du Soleil-Phébus dégagent, en les desséchant, des germes de pestilence.

2. On trouve seulement un exemple de ὑποσημάντωρ = *subscriptor* (*Thesaurus*). Il est fort possible du reste qu'il faille lire ω au lieu de τ dans notre texte, peu lisible. Cette correction supprimerait un *apax*, mais laisse la difficulté entière.

3. Le mot σήμαντρον, ainsi qu'on l'a remarqué (*Archiv für Religionswiss.*, 1911, p. 62), peut bien signifier l'objet qui sert à marquer par cautérisation (Xén., *Vectigal.*, IV, 21, en parlant des esclaves marqués du fer rouge), et, par suite, ὑποσημάντωρ pourrait à la rigueur indiquer *celui qui marque au fer*; mais partir de là pour donner au mot un sens médical : *celui qui cautérise par le feu*, c'est admettre une extension de sens d'autant moins probable qu'on ne comprendrait guère cette étrange médication, quelle que soit exactement la maladie contagieuse désignée par λοιμός. Que si on allait jusqu'au sens plus vague et général de *guérisseur*, ce ne pourrait être que par une hypothèse, qui d'ailleurs conviendrait à l'explication proposée.

bûcher. Mais ce n'est point, comme on pourrait croire, pour brûler les objets contaminés ou les cadavres; c'est la suite naturelle d'un sacrifice rituel destiné à calmer le courroux céleste. Il n'y a donc là dedans aucune prescription d'hygiène.

D'autre part, si l'oracle avait voulu indiquer une mesure préventive, il aurait dit sans doute: « Commencez par ériger sur les portes l'image d'Apollon, signal de la peste. » Au contraire, la phrase qui nous occupe est la dernière: la prescription qu'elle contient n'est donc pas préventive, mais conclusive. C'est pour éviter le retour de la maladie que l'image divine doit être fixée aux murs: les vers suivants, bien que très mutilés, semblent le dire nettement, car le sens qu'on y croit apercevoir est celui-ci: « Si la maladie revient, vous n'en subirez plus les funestes effets<sup>1</sup>. »

Ἵποσημαντήρ est donc ici douteux: on préférerait quelque composé de ὑποσεύω ou d'un verbe analogue<sup>2</sup>. Mais ce qui est douteux, c'est la forme du mot, c'est sa signification précise; ce n'est pas le sens général, qui est évidemment: Apollon, destructeur ou préservateur de la peste. Le cas est donc bien celui que j'ai indiqué: l'image d'Apollon, très vraisemblablement figuré sous les traits du Cavalier, ainsi que nous allons en voir la preuve dans le texte suivant, est placée dans les faubourgs de la ville (πρὸ πυλαίων) comme un fétiche prophylactique.

II. Le second texte apporte au premier quelques heureuses précisions. D'abord, il provient vraisemblablement d'Enos, lui aussi<sup>3</sup>. Ensuite, il est possible qu'il fasse allusion aux mêmes faits: c'est une hypothèse non encore proposée, mais que je crois assez acceptable.

Il comprend quatre distiques, inscrits sous l'image d'un

1. V. 32-33: εἰ[δ'έ]τι[έρη]... πελάσειεν ἀνείη, μηδ[έ]... ἐλεύσεται εἰσέτι ποιή.

2. Par exemple l'insusité ὑποσεύω, auquel a pensé M. Mordtmann, qui propose de lire ὑποσ[ε]υ[αν]τήρα.

3. Sa provenance est inconnue. Il a été trouvé « *alicubi Thraciae* », dit Kaibel (n° 841). Mais il est probable que s'il ne provient pas de Dédé Agatch même (DH, p. 441, n° 110<sup>b</sup>), qui n'est pas bâtie sur un site antique, il doit être originaire d'une ville voisine: or, la plus proche est Enos. — Egger a jadis cherché à prouver qu'il venait de Périnthe (*Annali*, 1868, p. 133 suiv.), mais sans aboutir à une certitude.

Cavalier au galop devant un arbre où s'enroule un serpent. Je reproduis en entier le texte de ce petit poème :

Τὸν πρὸ πύλαις Ἡρώα, τὸν ἄλκιμον ἐν τριόδοισιν,  
 τὸν κλεινὸν, ναέτου θῆκαν ἐρισθένης  
 Κλαυδιανοῦ πρὸ δόμοισι· σοφοτεχνήεις ἄνδρες  
 τεύξαν ὁμῶς γλυφικῆς ἀμφὶ καὶ εὐγραφίης.  
 Κλειτὸς δ' ὅσος Καπίτων γλύψας, γράψας δὲ φίλος σοὶ  
 Ἰανουάριος θεράπων, εἶνεκεν εὐσεβίης.  
 Ζώγρει, δέσποτ' ἀναξ, τὸν σὸν νασιῆρα μεθ' ἡμῶν  
 Κλαυδιανόν, Θρηκῶν πρῶτον ἐν εὐσεβίῃ.

Vient ensuite la mention de la date, indiquée à la mode romaine :

Ὀρρίτω καὶ Σοσίῳ Πρείσκῳ ὑπατοῦς, εἶδοις νοεμβρίοις<sup>1</sup>

Nous laisserons de côté ici, comme sans intérêt pour le cas qui nous occupe, la question des fautes prosodiques, pour nous en tenir au sens même du texte. Si je le comprends bien, il semble en résulter :

1° Que Claudianus a fait placer devant sa maison une image du Cavalier assimilé à Apollon, puisqu'il porte l'épithète de *δεσπότης* si fréquemment appliquée à ce dieu<sup>2</sup>;

2° Que cette image comporte, non seulement une partie sculptée, mais des détails peints<sup>3</sup> qui ont aujourd'hui disparu (v. 3 à 5);

3° Qu'elle est une reproduction d'une image officielle du Héros (τὸν Ἡρώα, remarquer le sens fort de l'article). Cette image est placée sur les portes de la ville (πρὸ πύλαις) et au croisement des routes (ἐν τριόδοισιν), probablement dans les faubourgs ;

4° Que cette image officielle est en même temps une image *cultuelle*. Le personnage qui l'a commandée, le peintre et le sculpteur qui l'ont exécutée ont cru, les uns et les autres,

1. 149 après J.-C. Le milieu du second siècle est également une date parfaitement admissible, tant pour l'oracle que nous venons d'étudier que pour le relief de la figure 11.

2. Bruchmann, *Epitheta decorum*, 22. — Cf. ce même titre sur des reliefs dédiés au Cavalier : Kalinka, *op. cit.*, n° 155 (Varna); *Izvestia Muzzei*, 1907, p. 150; *Sbornik*, 1892, p. 75, n° XLIX (Sliven).

3. Ce détail est intéressant pour ce que nous avons dit ci-dessus de l'usage de la peinture sur les reliefs dédiés au Cavalier (cf. p. 24, 42, 47).

faire œuvre pie : ils insistent à deux reprises sur leur piété (εὐσεβείῃ, v. 6 et 8) ;

5° Qu'elle passe pour avoir une *vertu prophylactique*, c'est-à-dire qu'elle est, pour ainsi parler, une *image miraculeuse* dont les vertus sont attachées, non seulement à l'original, mais encore aux copies ou reproductions qui en sont faites. « *Conserve la vie*, dit le texte (v. 7), de Claudianus, habitant d'une ville que tu protèges, [et conserve aussi la nôtre], à nous [qui sommes les auteurs de cette copie]. »

Le Cavalier est ici, à n'en pas douter, un Ἀπόλλων ἀλεξίχικτος, ou, si l'on préfère, puisque le titre d'ἀλεξίχικτος n'a encore jamais paru jusqu'à présent sur aucun monument représentant le Cavalier, un Ἀπόλλων σωτήρ<sup>1</sup>.

• •

Est-ce trop s'avancer que de tirer de cet ensemble de présomptions la conclusion que ce relief est un exemplaire analogue à celui que mentionne le texte précédent? Si non, nous avons grâce à ces deux textes l'explication de ce qu'est le Héros προπύλαιος : c'est une variante du Cavalier thrace, qui, par suite de son caractère général de dieu bienfaisant et protecteur, en arrive, dans certains cas, à être considéré comme le défenseur de la cité contre les maladies épidémiques<sup>2</sup>.

Placé à l'entrée de la ville, le dieu voit les entrées et les sorties ; il surveille les allées et venues des passants, et il

1. L'épithète de σωτήρ se rencontre sur deux reliefs, provenant l'un d'Akteha Kaïrek (*Sbornik*, 1894, p. 81, n° 18 : ἐπικόω θεῶ σωτήρι), l'autre de Tchangarli, district de Tatar Bazardjik (*Ibid.*, 1895, p. 319, n° 4 : ... Σωτήρι [parmi d'autres mots effacés?] Μουκαζένις Ἐπταχ[ένθου]). — Je ne veux pas aller jusqu'à affirmer que ces deux monuments reproduisent eux aussi des images miraculeuses, puisqu'on n'y rencontre pas l'épithète προπύλαιος, et que de plus les détails en sont assez incertains (du premier il ne reste que la partie supérieure ; le second représente un Cavalier au pas, précédé d'un lion (?) courant vers un autel). Mais l'hypothèse est séduisante et je crois que le lecteur, après ce qui vient d'être dit, la trouverait assez acceptable. Elle permettrait de donner un sens fort et précis à une épithète qui, à cause de sa rareté même sur les *ex-voto* dédiés au Cavalier, mérite d'être prise en considération et expliquée.

2. De là, sur le relief de la fig. 11, l'explication du serpent, qui, bien qu'emprunté au type du cavalier funéraire, apparaît souvent sur les *ex-voto* au dieu thrace, et s'y trouve à sa place, puisqu'une des caractéristiques du dieu, si souvent surnommé Asclépios, est assurément d'être un guérisseur.

détourne probablement ceux qui, comme on dirait certainement encore aujourd'hui dans le pays, « ont le mauvais œil ». C'est vraisemblablement au-dessous d'une image du Cavalier, encastrée dans les murs de la ville thrace de *Pautalia*, que se lisait l'inscription suivante, dont on n'a jamais, je crois, signalé la valeur prophylactique :

Πάντας ὅσοι σταίχουσιν ἀπ' ἄστειος ἤδε πρὸς ἄστει  
Λεύσω ἢ εἰσορῶ<sup>1</sup>.

GEORGES SEURE.

1. *DH*, R, p. 317. — Il est évident que les deux verbes, surtout dissociés par ἢ, ne sont pas de simples synonymes; le second, qui signifie proprement « regarder dans les yeux », est pris au sens de surveiller, observer, « tenir à l'œil », probablement même intimider ou détourner par la puissance ou la fixité du regard.